

**DELEGATION DE Monsieur Michel DUCHENE**

**D-2012/393**  
**Concession du Parc de Stationnement des Grands Hommes.**  
**Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2011.**  
**Information du Conseil Municipal**

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par traité de concession du 14 juin 1988, vous avez délégué à la SNC du Parc des Grands Hommes, une société de Vinci Park, l'exploitation du parc de stationnement de la Place des Grands Hommes.

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le rapport annuel remis à notre collectivité, par le délégataire, est communiqué à l'assemblée délibérante.

**1. Présentation générale**

La capacité totale de l'ouvrage est de 454 emplacements, répartis sur 6 niveaux de sous-sol, dont 410 places publiques et 44 places privées. 10 places sont réservées aux personnes à mobilité réduite.

Localement, la responsabilité de l'exploitation est assurée par un Responsable d'exploitation assisté de 6 agents, sous le contrôle du Directeur de Secteur. En outre, l'équipe du parc bénéficie des compétences et de l'assistance des moyens déployés par VINCI Park – comptant sur Bordeaux 8 personnes.

Les services fonctionnels du siège, basés à Nanterre, assurent le suivi et le contrôle de l'exploitation, les relations avec l'autorité délégante, la gestion administrative et financière de la délégation.

## 2. L'évolution de la fréquentation

La fréquentation horaire payante est en baisse de 3,7% par rapport à 2010 (299.459 sorties horaires payantes en 2011 contre 310.917 sur 2010).

Sur la même période, le nombre d'abonnements facturés augmente de 22,7% (2.591 abonnements enregistrés sur l'année 2011 correspondant à un nombre moyen d'abonnés de 216, contre 2.111 abonnements enregistrés sur 2010 correspondant à un nombre moyen d'abonnés de 176).

## 3. La qualité du service

La qualité de l'accueil et le confort de la clientèle nécessitent la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces. Les agents participent activement au nettoyage et à l'entretien de l'ouvrage tout en assurant un accueil irréprochable des clients.

La qualité de l'accueil repose également sur la formation du personnel dispensée au sein de l'école Vinci Park. Les collaborateurs du parking ont suivi les formations suivantes :

- Commercial et relation clientèle,
- Sécurité incendie,
- Habilitation électrique initiale.

En complément, des services sont proposés à la clientèle :

- La plate-forme des services gratuits Vinci Park (prêt de parapluie, service accompagnement, stationnement offert le jour de l'anniversaire, kit de dépannage),
- Radio Vinci Park diffuse de la musique classique sans aucune coupure publicitaire,
- Moyen de paiement innovant (carte Total GR),
- Station de lavage destinée aux usagers du parking.

Cette année encore, des actions et animations commerciales ont été menées dans le but de valoriser le parc et de développer l'activité :

- Vinci Park a renouvelé l'opération « Poésie en sous-sol » en partenariat du « Printemps des Poètes »,
- Mise à disposition de caddies à l'accueil du parc en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Réalisation d'une campagne commerciale de Street-Marketing proposant une offre promotionnelle (réduction tarifaire de 50% pour la souscription d'un abonnement sur une période trimestrielle),
- Partenariat avec le cinéma Méga CGR « Le Français » (2 heures de stationnement offertes à tout client du Cinéma sur présentation du ticket d'entrée),
- Partenariat avec le théâtre du Trianon (1 heure de stationnement offerte à la clientèle « privilégiée » du théâtre).

#### 4. Les conditions d'exécution du service public

Les clients disposent de 2 accès piétons desservant la Place des Grands Hommes, face à la rue Buffon ainsi que face à la rue Voltaire. La clientèle peut accéder directement au marché municipal au niveau n-1 via les escaliers.

Le parc est ouvert au public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'accès est permanent pour les abonnés et les clients horaires ayant conservé sur eux leurs titres de stationnement.

L'entretien du péage, de la détection incendie, de la détection du CO et des extincteurs sont réalisés dans le cadre des contrats d'entretien. Les installations électriques sont vérifiées par un bureau de contrôle.

#### 5. Les travaux prévus en 2012

- Mise en surpression de l'accueil,
- Remplacement du système de détection incendie,
- Réfection de l'éclairage du parc,
- Réfection des peintures des façades des accès piétons,
- Remplacement du mat du drapeau en entrée du parc.

#### 6. Les recettes collectées en 2011

Selon les données statistiques (document joint en annexe), l'exploitation du stationnement payant a généré en 2011 une recette globale collectée de 1.773.778 € TTC, en hausse de 5,4% par rapport à l'exercice 2010 (1.682.945 € TTC).

Les recettes collectées se décomposent comme suit :

En € TTC	2011	2010	Variations
Recettes Horaires	1 499 804	1 465 919	2,3%
Recettes Abonnés	259 420	203 625	27,4%
Recettes Diverses	14 554	13 401	8,6%
<b>Total recettes (chiffre d'affaires TTC)</b>	<b>1 773 778</b>	<b>1 682 945</b>	<b>5,4%</b>

*Tab. 1 – Répartition du chiffre d'affaires*

**La hausse de 5,4% de la recette globale collectée en 2011 résulte principalement de la combinaison des 2 effets suivants :**

- **Un effet « volume », avec une baisse de 3,7% du nombre de sorties horaires payantes sur 2011 et une augmentation de 22,7% du nombre d'abonnements facturés sur la même période ;**
- **Un effet « prix », avec une hausse de 6,2% du ticket moyen horaire (5 € en 2011 contre 4,7 € en 2010) et une augmentation de 3,8% de l'abonnement moyen mensuel (100 € en 2011 contre 96,5 € en 2010).**



Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les tarifs horaires et abonnés ont en effet été modifiés de la manière suivante :

Tarif horaire	2010	2011	Variation en valeur	Variation en %
30 mn	Gratuit	Gratuit		
1 h	1,70 €	1,70 €	0,00 €	0%
2 h	4,00 €	4,00 €	0,00 €	0%
3 h	6,30 €	6,30 €	0,00 €	0%
4 h	8,00 €	8,00 €	0,00 €	0%
5 h	9,70 €	9,70 €	0,00 €	0%
6 h	11,30 €	11,40 €	0,10 €	0,9%
7 h	13,00 €	13,10 €	0,10 €	0,8%
8 h	14,50 €	14,80 €	0,30 €	2,1%
9 h	16,00 €	16,50 €	0,50 €	3,1%
10 h	17,50 €	18,20 €	0,70 €	4,0%
24 h	17,50 €	19,00 €	1,50 €	8,6%
tarif nuit (de 19 h à 8 h)	2,50 €	2,70 €	0,20 €	8,0%
<b>Tarif abonnement</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>		
Trimestre permanent	352,00 €	368,00 €	16,00 €	4,5%
Mensuel nuit	51,00 €	53,00 €	2,00 €	3,9%

#### 7. Les comptes de la délégation

En K€ HT	2011	2010	Variations
Horaires	1 269	1 246	1,8%
Abonnés	216	170	27,1%
Autres Produits	38	33	15,2%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 523</b>	<b>1 449</b>	<b>5,1%</b>
Frais de personnel	-242	-235	3,0%
Impôts & taxes	-87	-86	1,2%
Entretien - Maintenance	-33	-38	-13,2%
Charges de Gros entretiens	0	0	
Fluides	-52	-49	6,1%
Assurances	-10	-10	0,0%
Actions commerciales	-7	-2	250,0%
Frais divers de gestion	-36	-43	-16,3%
Charges de copropriété	-37	-30	23,3%
Frais généraux	-136	-133	2,3%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-640</b>	<b>-626</b>	<b>2,2%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation (EBE)</b>	<b>883</b>	<b>823</b>	<b>7,3%</b>

***Tab. 2 – Principaux éléments de l'exploitation***

L'EBE s'entend avant amortissements, charges financières, provisions pour renouvellement et rénovation, impôts sur les sociétés. Ce dernier progresse de 7,3% en 2011, compte-tenu d'une hausse des recettes (+5,1%) supérieure à celle des charges (+2,2%).

Pour mémoire et conformément aux termes du traité de concession du 14 juin 1988, le délégataire ne verse plus de redevance variable à la Ville depuis 2005, mais continue de payer la redevance annuelle pour occupation du domaine public (152 €) durant toute la durée de la concession (33 ans).

Pour votre complète information, est annexé à la présente synthèse le compte-rendu d'activité 2011 du délégataire. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

**INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**





## VILLE DE BORDEAUX

Délégation de service public  
du parc de stationnement Place des Grands Hommes



# 1

## Présentation générale

Le parc de stationnement **Grands Hommes** à BORDEAUX est exploité par la société **SNC Parking des Grands hommes**, une société de VINCI Park, dans le cadre d'un contrat de concession en date du 14 juin 1988.

La capacité totale de l'ouvrage est de **454 emplacements** (dont 10 places PMR), répartis sur 6 niveaux de sous-sol, dont 410 places publiques et 44 places privées.

L'exploitation courante des équipements est assurée, sous l'entière responsabilité de la SNC Parking des Grands Hommes, par la société VINCI Park Services, société spécialisée « Exploitation Stationnement » du groupe VINCI Park.

Localement, la responsabilité de l'exploitation est assurée par Cyrille RICHARD assisté de 6 agents d'exploitation, sous le contrôle du directeur de secteur (successivement Stéphane MORANDEAU et Jean-Christophe PHILIPPERON sur la période).

L'équipe du parc bénéficie, par ailleurs, des compétences et de l'assistance des moyens déployés par VINCI Park à Bordeaux pour assurer la gestion des 2 parcs de stationnement dont le groupe est concessionnaire, soit environ 8 personnes

Cette équipe, assistée des services fonctionnels du siège de VINCI Park basé à NANTERRE, assurent :

- le suivi et le contrôle de l'exploitation,
- les relations avec l'autorité délégante,
- la gestion administrative et financière de l'exploitation.

**Les recettes 2011** (données statistiques) **se sont établies à 1 773 778 € TTC, en hausse de 5,4 %** par rapport à l'exercice précédent (1 682 944 € TTC).

La fréquentation horaire baisse de - 3,7 % par rapport à 2010 alors que sur la même période le nombre d'abonnés augmente de + 22,7 % (236 abonnés au 31 décembre 2011).

# 2

## Comptes de la délégation

### 2.1. Tarification

Les tarifs horaires et abonnés ont été modifiés le 1<sup>er</sup> janvier 2011. A noter que l'exploitation n'a été saisie d'aucune remarque ou observation de la part de la clientèle.

	Tarifs au 31/12/2010	Tarifs au 01/01/2011
Tarif horaire (de 8h00 à 19h00)		
30 minutes	gratuit	gratuit
1 heure	<b>1,70 €</b>	<b>1,70 €</b>
2 heures	<b>4,00 €</b>	<b>4,00 €</b>
3 heures	<b>6,30 €</b>	<b>6,30 €</b>
4 heures	<b>8,00 €</b>	<b>8,00 €</b>
5 heures	<b>9,70 €</b>	<b>9,70 €</b>
6 heures	<b>11,30 €</b>	<b>11,40 €</b>
7 heures	<b>13,00 €</b>	<b>13,10 €</b>
8 heures	<b>14,50 €</b>	<b>14,80 €</b>
9 heures	<b>16,00 €</b>	<b>16,50 €</b>
10 heures	<b>17,50 €</b>	<b>18,20 €</b>
24 heures	<b>17,50 €</b>	<b>19,00 €</b>
Tarif nuit (de 19h00 à 8h00)	<b>2,50 €</b>	<b>2,70 €</b>
Abonnements permanents		
Trimestre	<b>352,00 €</b>	<b>368,00 €</b>
Abonnements nuit		
Trimestre	<b>51,00 €</b>	<b>53,00 €</b>

## 2.2. Etat récapitulatif des recettes TTC

---

L'état récapitulatif des recettes TTC (document statistique) est joint en annexe 1. Il décrit, mois par mois, l'évolution de la fréquentation horaire, du nombre d'abonnés, des recettes horaires, abonnés et autres, comparée à l'exercice précédent.

La fréquentation horaire payante est en baisse (-3,7%) par rapport à l'exercice précédent.

Afin de palier à cette stabilité de fréquentation horaire, le nombre d'abonnement délivrés sur le parc a été augmenté de 27 abonnés entraînant donc une augmentation de la recette abonnée (+ 22,7 %).

Au global, le chiffre d'affaires total du parc des Grands Hommes s'établit en hausse (+ 5,4 % par rapport à l'exercice précédent) à 1 773 778 € TTC.



## 2.3. Compte-rendu financier

Compte de Résultat 2011

BORDEAUX Parc des Grands Hommes

2011	En K€ HT
<b>PRODUITS K€ HT</b>	
Horaires	1 269
Abonnés	216
Autres produits	38
<b>TOTAL PRODUITS K€ HT</b>	<b>1 523</b>
<b>CHARGES K€ HT</b>	
Frais de personnel	242
Impôts et taxes	87
Entretien - Maintenance	33
Charges de gros entretien	0
Fluides	52
Assurances	10
Actions commerciales	7
Frais divers de gestion	36
Charges de copropriété	37
Frais généraux	136
<b>TOTAL CHARGES K€ HT</b>	<b>640</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>883</b>

L'excédent brut d'exploitation s'entend avant amortissement, charges financières, couverture des déficits antérieurs, provisions pour renouvellement et rénovation, impôts sur les sociétés.

# 3

## Analyse de la qualité du service

### 3.1. Qualité de l'accueil et confort de la clientèle

L'accueil de milliers de clients horaires et de plusieurs dizaines d'abonnés dans le parking des Grands Hommes nécessite la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces.

Nos agents participent activement au nettoyage et à l'entretien de l'ouvrage tout en assurant un accueil irréprochable des clients :

- L'entretien des accès piétons et des espaces accueil, le nettoyage des tâches d'huile sont effectués quotidiennement ;
- Les dégradations dues aux actes de vandalisme et de salissure sont réparées dans un minimum de temps ;
- Toute réclamation, quel qu'en soit l'objet, est traitée sans tarder. Une solution adaptée est apportée à chaque situation ;
- La gestion des flux importants de véhicules nécessite une attention soutenue pour permettre un accès facile et assurer une rotation optimale ;
- Un traitement rapide et performant des demandes d'abonnement permet de satisfaire le maximum de clients.

La qualité de l'accueil repose également sur la formation de nos personnels. Cette formation est dispensée au sein de l'École VINCI Park soit au siège à Nanterre soit au sein d'un des 5 parkings Ecole de VINCI Park en France.

En 2011, les collaborateurs du parking des Grands Hommes ont suivi les formations suivantes :

Collaborateur	Fonction	Formation
JON Bastien	Agent d'exploitation	Habilitation électrique initiale Commercial et relation clientèle
ROY Ludovic	Agent d'exploitation	Habilitation électrique initiale
COUBLUC Philippe	Agent d'exploitation	Habilitation électrique initiale Sécurité incendie
RABARIMANANA Haja	Agent d'exploitation	Habilitation électrique initiale Sécurité incendie
LABRUE Sébastien	Agent d'exploitation	Sécurité incendie



### 3.2. Services proposés à la clientèle

---

En complément du confort esthétique, le parking des Grands Hommes offre à sa clientèle de nombreux services destinés à rendre son utilisation plus agréable. Il s'agit notamment de :

- la **plate-forme des services gratuits VINCI Park** (prêt de parapluie, service accompagnement, stationnement offert le jour de l'anniversaire, kit de dépannage),
- **Radio VINCI Park**, un programme de musique classique sans aucune coupure publicitaire et qui renforce l'image haute gamme du parking,
- Moyens de paiement innovants (Carte TOTAL GR, Badge liber-t),
- Station de lavage destiné aux usagers du parking.

### 3.3. Propreté et surveillance du parc

---

Les agents d'exploitation assurent l'entretien et le nettoyage du parc, selon le programme suivant :

- Dans le Bureau :
  - Vidage des poubelles,
  - Nettoyage des sols,
  - Nettoyage des vitres,
  - Nettoyage des écrans,
  - Nettoyage des équipements de gestion du péage,
  - Nettoyage des traces sur les murs,
  - Nettoyage des meubles.
- Dans le Parking :
  - Nettoyage des rampes Entrées et Sorties,
  - Nettoyage des rampes dans les niveaux,
  - Nettoyage des bornes de péage,
  - Balayage des niveaux,
  - Balayage des emplacements véhicules,
  - Nettoyage des taches d'huiles,
  - Balayage et nettoyage des escaliers,
  - Ramassage des détritrus dans le parking,
  - Vidage des poubelles,
  - Nettoyage général du parking.

Pour le nettoyage les agents disposent de tout le matériel conventionnel (gants, balais, chiffons, produits adéquats, auto-laveuse ou balayeuse, etc....)

### 3.4. Actions et animations commerciales

---

Cette année encore, des actions et animations commerciales ont été menées dans le but de valoriser les parcs et de développer l'activité :

- Renouvellement de l'opération « Poésie en sous-sol », en partenariat du « printemps des poètes », geste de qualité à l'attention de nos clients par la distribution d'un recueil de poésies.
- Mise à disposition de caddies à l'accueil du parc destinés à la clientèle en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie.
- Développement d'une opération Street Marketing avec réduction tarifaire à hauteur de 50 % lors de la souscription d'un abonnement sur une période trimestrielle.
- Partenariat avec le cinéma Méga CGR « Le Français » qui consiste à offrir 2 heures de stationnement à toutes personnes allant visionner un film sur présentation du ticket d'entrée.
- Partenariat avec le théâtre du Trianon qui consiste à offrir une heure de stationnement à la clientèle privilégiée du théâtre.

### 3.5. La mesure de la qualité

---

#### 3.5.1. Baromètre téléphonique

Un « baromètre d'accueil téléphonique » a été réalisé 3 fois au cours de l'année 2011, afin d'évaluer la qualité de l'accueil téléphonique dans les parcs VINCI Park.

Cette étude permet de mesurer la prise en charge téléphonique du client, la qualité de l'écoute et de l'information délivrée par téléphone ainsi que la capacité des équipes à vendre l'offre commerciale du parking.

Un enquêteur se fait passer pour un client potentiel et note sur une grille mise en place avec la Direction Commerciale et Marketing, les différents points précités.

### 3.5.2. Le service « Relations Clients »

VINCI Park met à disposition de la clientèle, depuis plusieurs années, un service relations clients. Nos clients peuvent contacter le service de relations clients de VINCI Park par :

- Courrier : VINCI Park – 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE
- Internet : [clients@vincipark.com](mailto:clients@vincipark.com)
- Téléphone : n° AZUR 0 810 26 3000– 24h/24 – 7j/7

L'engagement de VINCI Park est de répondre et/ou d'apporter une solution sous 72 h.

Le fonctionnement du N° AZUR est le suivant :

- Traitement des remarques et suggestions :  
Ces appels sont enregistrés par l'opératrice puis routés via Internet à la Direction Régionale concernée. Une réponse ou un accusé de réception sont adressés dans un délai maximum de 72h.
- Traitement des incidents :  
Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou en cas d'échec (parc fermé aux horaires, agent en ronde,...) aux numéros d'astreinte. Ces appels sont traités localement.
- Informations commerciales :  
Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou enregistrés en cas d'échec puis routés via Internet. Ces appels sont également traités localement.

Tous les appels sans exception font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale.

Sur les 12 derniers mois, le n°AZUR 810 26 3000 a traité 21 964 appels dont 103 correspondants au parc Grands Hommes à Bordeaux.

L'analyse synthétique des appels reçus au service « Relation Clients » pour ce parc est jointe en annexe 3.



# 4

## Annexes aux conditions d'exécution du service public

### 4.1. Descriptif des équipements gérés

---

Le parc de stationnement des Grands Hommes offre une capacité de **454 emplacements** (dont 10 places PMR), répartis sur 6 niveaux de sous-sol, dont 410 places publiques et 44 places privées (séparées de la partie publique par une grille d'entrée et une autre de sortie).

#### 4.1.1. Accès et sorties

Le parc dispose de :

- 1 accès véhicules équipé de 2 chenaux Place des Grands Hommes ;
- 1 sortie véhicules équipée de 2 chenaux Rue Jean-Jacques Rousseau ;
- 2 accès piétons desservant :
  - Place des Grands Hommes, face à la rue Buffon (escalier + ascenseur niveau -7 → 0),
  - Place des Grands Hommes, face rue Voltaire (escalier + ascenseur niveau -6 → 0).

Les clients ont aussi la possibilité, via les escaliers, d'accéder directement au marché municipal, au niveau -1.

#### 4.1.2. Horaires d'ouverture

Le parc est ouvert au public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les accès piétons, pour des raisons de sécurité et de tranquillité, peuvent être fermés, à certaines périodes de la nuit, par des portes dont l'ouverture est asservie à un lecteur de titre magnétique. L'accès est permanent pour les abonnés. L'accès piétons et la sortie des véhicules sont également possible pour les clients horaires ayant conservé sur eux leur titre de stationnement.

### 4.1.3. Principaux équipements

Les principaux équipements techniques du parc sont les suivants :

- Installations de péage et de contrôle d'accès de marque DESIGNA comprenant :
  - 2 chenaux d'entrée,
  - 2 chenaux de sortie,
  - 3 caisses automatiques dont une accessible aux personnes handicapées (espèces, carte bancaire, carte TOTAL GR et carte Amex),
  - 1 centrale de gestion,
  - 3 équipements d'interphonie,
- 1 détection incendie de marque NUGELEC ;
- 1 détection CO de marque DRAEGER ;
- 1 ensemble de ventilateur/extracteur ;
- 1 groupe électrogène de marque CUMINS ;
- 1 ensemble de vidéo surveillance comprenant 28 caméras, 2 écrans, 1 stockeur numérique,
- 1 ensemble de sonorisation de marque BOUYER.

L'entretien du péage, de la détection incendie, de la détection CO, des extincteurs sont réalisés dans le cadre de contrats d'entretien.

Les autres équipements sont entretenus par les équipes techniques de VINCI Park.

La vérification des installations électriques est réalisée par un bureau de contrôle.

### 4.2. Principaux travaux réalisés en 2011

---

- Remplacement des équipements de péage et mise en place de la reconnaissance de plaques minéralogiques (Des réserves ont été émises sur la livraison du matériel par le fournisseur. L'immobilisation sera donc effectuée comptablement qu'en 2012.)
- Achat d'une auto laveuse.

### 4.3. Travaux prévus en 2012

---

- Mise en suppression de l'accueil ;
- Remplacement système détection incendie ;
- Réfection de l'éclairage du parking ;
- Réfection peinture des façades des accès piétons ;
- Remplacement du mat du drapeau en entrée du parc.

## Annexes

---

- Annexe 1 Etat récapitulatif des recettes TTC
- Annexe 2 Notes financières
- Annexe 3 Données patrimoniales au 31/12/2011
- Annexe 4 Analyse des appels service « Relations clients »

## **Annexe 1**

---



Parc	330004 - Des Grands Hommes, Bordeaux
Période de référence	Décembre 2011 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Centre Aquitaine Rhône Alpes
Fin de contrat	13/06/2021

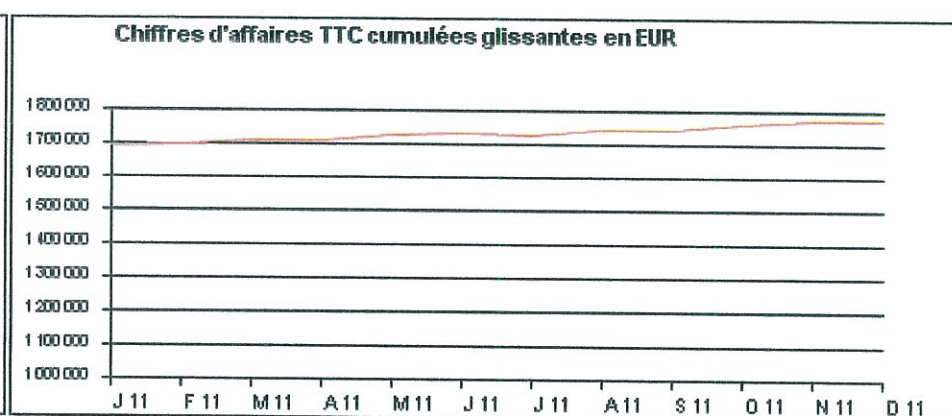
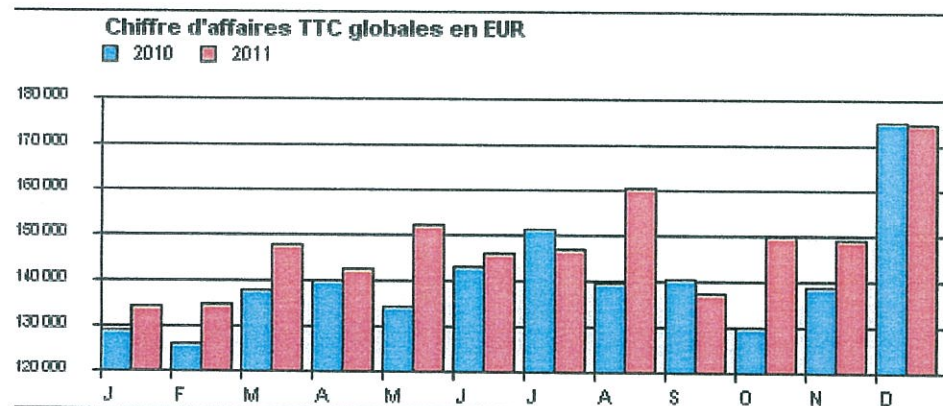
Nb places publiques	410
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	410

Tarif 1° heure (EUR)	1,7
Tarif abo. annuel (EUR)	1472

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire 1	Abonnements 2	locations 3	Divers 4	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2010/D 2011
	payantes	Gratuites										
Janvier	24 379	1 354	212	0	36	112 087	20 617	469	1 068	134 242	4,6	+1,9 %
Février	24 957	2 438	212	0	36	112 281	21 227	469	660	134 637	4,5	-4,4 %
Mars	27 818	1 846	214	0	36	125 058	21 355	469	915	147 797	4,5	-3,3 %
Avril	24 553	2 340	207	0	36	119 321	21 654	469	855	142 298	4,9	-4,9 %
Mai	26 075	1 463	208	0	36	129 722	21 037	469	615	151 843	5,0	+7,9 %
Juin	27 250	1 264	213	0	36	124 989	19 771	469	532	145 762	4,6	+1,2 %
Juillet	26 416	2 127	208	0	36	128 443	17 182	469	558	146 652	4,9	-6,6 %
Août	22 308	2 071	204	0	36	136 224	22 754	0	1 120	160 097	6,1	+13,2 %
Septembre	22 460	2 329	217	0	36	114 835	21 445	0	1 021	137 301	5,1	+10,8 %
Octobre	25 196	1 043	227	0	36	124 295	23 757	938	838	149 828	4,9	+8,8 %
Novembre	21 546	2 353	233	0	36	123 944	24 033	469	515	148 961	5,8	+36,9 %
Décembre	26 501	4 708	236	0	36	148 605	24 588	469	699	174 360	5,6	+19,9 %
TOTAL	299 459	25 336	2 591	0	432	1 499 804	259 420	5 159	9 395	1 773 778	5,0	+6,4 %

Rappel année 2010

D 2010	32 834	2 244	209	0	36	153 514	19 838	469	1 116	174 936
cumul à D 2010	310 917	31 104	2 111	0	432	1 465 912	203 625	5 160	8 241	1 682 944
var 2010/2011	-3,7 %	-18,5 %	+22,7 %		0,0 %	+2,3 %	+27,4 %	-0,0 %	+14,0 %	+5,4 %





## **Annexe 2**

---

**Etablissement des Comptes retraçant  
la totalité des opérations afférentes à  
l'exécution de la Délégation de Service Public  
(I-données comptables – exercice 2011)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995), notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

L'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT- (décret n° 2005-236 du 14 mars 2005), est venu encadrer son contenu en énumérant dans son premier paragraphe (I) les « *données comptables* » qui doivent figurer pour la première fois dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable 2006.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessous, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux).

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structures ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation; les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens, et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public. »

D'ores et déjà plusieurs points peuvent être précisés :

Vous trouverez joint au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (I- a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (I - a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (I-e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (I - a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre, aucune variation n'est intervenue au cours de l'exercice 2011

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 1411-7 CGCT I-d), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2012.

Ensuite, l'inventaire comptable des biens de la délégation, prévu au paragraphe I alinéa g de l'article précité est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2011 (art. R 1411-7 CGCT I- e), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 1411-7 CGCT - I-f).

Enfin, à ce jour, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 - I - h).

Par la production de ce rapport, notre société a remplie les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire.

Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Nanterre, le 4 mai 2012

Le Directeur Administratif et Financier

Jean-Pierre BONNET

## Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)

-----

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe VINCI Park.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en:

### 1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation, remboursement des assurances, reprises sur amortissements et provisions ainsi que les produits divers.
- Charges: coûts liés à l'énergie et aux consommables, frais d'entretien, maintenance et réparation, charges de rénovation, autres services extérieurs et honoraires, taxes professionnelles et foncières, charges de personnel, redevances dues au délégant et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

### 2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée



d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe I.

### 3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de certaines sociétés propres.

#### a. *Les frais de structures (ou frais de services communs)*

Les frais de structures relatifs à l'exercice 2011 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

#### b. *Les polices d'assurances*

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe VINCI, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

#### c. *Les charges financières*

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe VINCI Park, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2011, il est appliqué un pourcentage de 6 % à la VNC<sup>1</sup> (Valeur Nette Comptable) au 31/12/2010. Le taux est représentatif du coût des capitaux engagés par le groupe VINCI Park.

Enfin, le résultat exceptionnel intègre les éléments liés à la Délégation de Service Public dont le caractère est « non courant ».

\* \*  
\*

---

<sup>1</sup> Hors amortissements dits de durée de vie utile et prise en compte d'impairment tests

<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>
--------------------------------------

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été établis conformément au code de commerce (Art. L123 à L123-21), au décret du 29 novembre 1983 (Art. D24) et au PCG (Art. 531-1s).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

#### (a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

#### (b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions : parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles : ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	<u>Durée</u>	<u>Mode</u>
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 10 ans	linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

### 3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations

Sauf obligation contractuelle il n'est plus constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont désormais immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2



**ANNEXE 2**  
(R1411-7 - I - b)

## **GESTION DES SERVICES COMMUNS**

### **Exercice 2011**

#### **A. Description du mécanisme de gestion des charges de structure du groupe VINCI Park**

Conformément aux règles d'organisation du groupe VINCI Park, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la société Délégataire confie à la société prestataire compétentes du groupe, la société VINCI Park Services, une mission de prestations de services pour l'exploitation des parcs du stationnement du groupe.

Cette organisation permet à la société VINCI Park Services de disposer de moyens, en particulier humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Les moyens de VINCI Park Services comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe VINCI Park répartis géographiquement entre le siège social à Nanterre et les Directions Régionales.

Les charges de structure supportées par la Société Délégataire correspondent principalement aux frais rattachés à ces services communs.

#### **B. Clé de répartition des charges de structures - Eléments chiffrés**

A l'instar de l'exercice 2010, la clé de répartition des charges de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2011, l'affectation des frais de services communs correspond à 9,0% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

#### **C. Gestion de l'Activité par les Services Communs**

VINCI Park Services assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'Activité et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite Activité, sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante. A cette fin, la Société VINCI Park Services remplit notamment les missions suivantes :

## **1- Exécution directe de l'Activité**

- recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- établissement de la paie du personnel,
- suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- établissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

## **2- Missions techniques**

- assistance technique au personnel d'exploitation,
- suivi technique des exploitations (parcs ou voirie) et de leurs équipements,
- contrôle des règles de sécurité,
- définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation,
- définition et coordination de la mise en place de standards de qualité techniques et architecturaux dans les exploitations,
- mise en œuvre et suivi des évolutions techniques des moyens de paiement monétiques, suite aux nouveaux standards EMV pour la carte bancaire,
- développement et assistance au déploiement des moyens de paiement par carte total et badge Liber-t .

## **3- Missions de communication, commerciales et marketing**

- études générales de l'environnement économique des exploitations et des tarifs,
- actions marketing auprès des automobilistes et des commerces riverains visant à augmenter la fréquentation des parcs,
- prospections commerciales auprès des grandes enseignes pour définir des actions conjointes,
- mise en place de services spécifiques (prêt de vélo, service anniversaire, prêt de parapluie, etc...)
- études marketing spécifiques de notoriété ou d'impact des services, destinées à mesurer l'effet de la démarche marketing,
- enquêtes du « visiteur mystère » sur les parcs mesurant la qualité du service, de l'accueil et de l'entretien des exploitations,
- campagnes publicitaires par voie de presse, d'affichage ou de radio.
- création de la radio VINCI Park (radio 26).

## **4- Missions administratives**

- suivi de la réglementation spécifique à l'Activité du stationnement,
- suivi des dossiers contentieux,
- suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
- établissement des contrats de location et de cession des droits d'occupation,
- gestion des assurances (suivi des contrats et des sinistres).

## **5- Missions de contrôle interne**

- contrôle régulier des exploitations tant du point de vue technique que du point de vue de l'application des procédures,
- modification des procédures d'exploitation, en tant que de besoin.



## **6- Missions liées au personnel**

- création de l'école VINCI Park destinée à former de futurs responsables d'exploitation,
- développement de nouveaux paramétrages et fonctionnalités pour le logiciel de gestion des ressources humaines Pléiades
- mise en place d'une cellule QSE (Qualité, Sécurité, Environnement).

## **7- Gestion des risques**

- mise en place et animation de la cellule gestion des risques (Risk Management ).

## **D. Gestion de la Société Délégataire**

- gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
- contrôle de gestion, suivi budgétaire,
- assistance et conseil pour l'élaboration, la mise en place et le suivi des procédures comptables,
- gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires de conditions préférentielles de crédit ou de placement,
- tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
- établissement de la consolidation et du reporting,
- validation de la conformité de la société et des exploitations aux règles de contrôle interne, issues de la Loi de Sécurité Financière.

## **Annexe 3**

---

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2011

**330004 BORDEAUX PLACE DES GRANDS HOM**

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2011 H.T	Dotations 2011	cumul dotations 2011	VNC 31/12/2011
BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLES	2 439 184,28	147 838,96	1 039 719,58	1 399 464,70
MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	280 982,93	18 229,55	161 281,55	119 701,38
AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	351 885,54	26 390,14	173 785,04	178 100,50
<b>BIENS DE RETOUR</b>	<b>3 072 052,75</b>	<b>192 458,65</b>	<b>1 374 786,17</b>	<b>1 697 266,58</b>
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	29 251,00	2 461,35	12 210,93	17 040,07
INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.	4 190,00	419,00	1 793,09	2 396,91
MATERIEL AUTOMOBILE	1 571,07	0,00	1 571,07	0,00
MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 298,63	153,22	3 888,87	409,78
MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	11 017,23	1 224,12	5 252,97	5 764,26
<b>BIENS DE REPRISE*</b>	<b>50 327,93</b>	<b>4 257,69</b>	<b>24 716,93</b>	<b>25 611,02</b>
<b>TOTAL 330004 BORDEAUX PLACE DES GRANDS HOM</b>	<b>3 122 380,68</b>	<b>196 716,34</b>	<b>1 399 503,10</b>	<b>1 722 877,60</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par VINCI Park Services

**Parc de stationnement 330004 BORDEAUX PLACE DES GRANDS HOM**

en euros H.T.	2011
Immobilisations valeur Comptable Brute	3 122 381
Immobilisations valeur comptable nette	1 722 878
Immobilisation en cours	131 383
<b>Le montant des amortissements de durée de vie utile est de :</b>	<b>1 358</b>

## **Annexe 4**

---

# N°AZUR - REPARTITION DES MOTIFS PAR RAPPORT A LA MOYENNE FRANCE - 2011



## BORDEAUX PLACE DES GRANDS HOMMES

103 APPELS

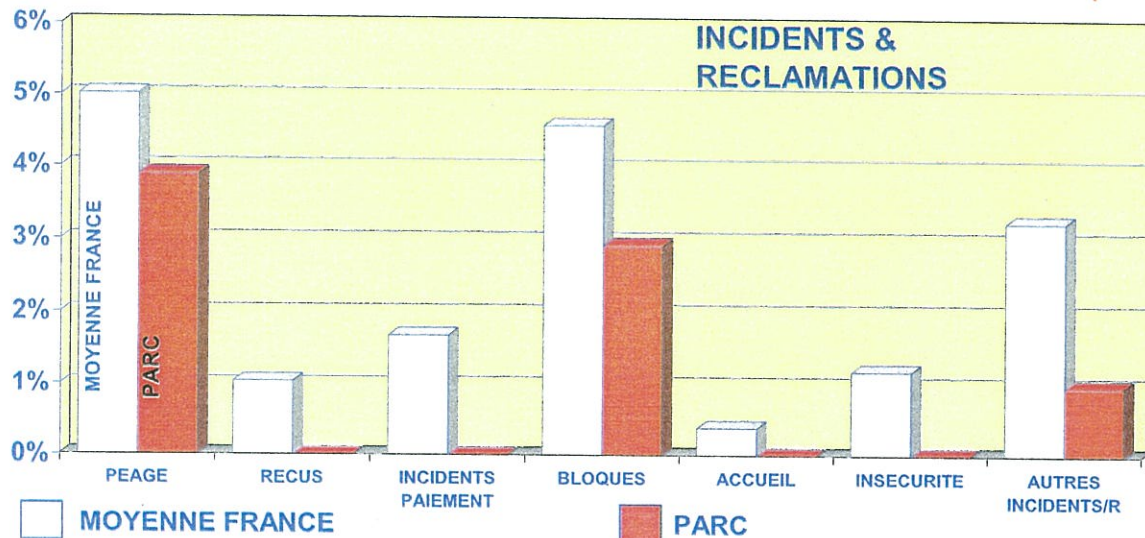
NB APPELS:

4

3

1

103



**PROPORTION**  
INCIDENTS & RECLAMATIONS  
MOYENNE FRANCE :  
17,2%  
PARC :  
7,8%

RELATIONS CLIENTS  
N°Azur 0 810 26 3000  
PRIX D'UN APPEL LOCAL

NB APPELS:

5

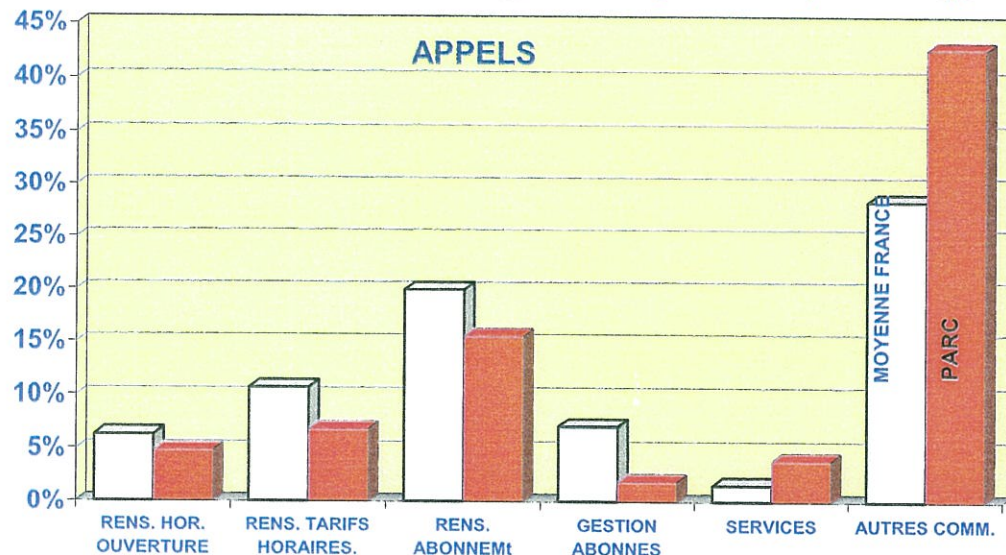
7

16

2

4

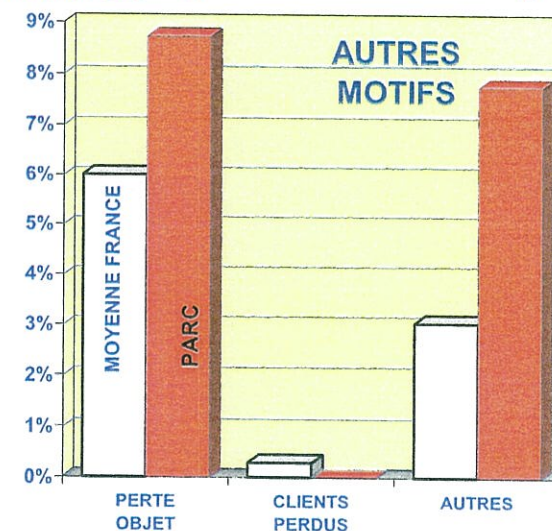
44



NB APPELS:

9

8



**D-2012/394**  
**Information au conseil municipal Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux. Rapport d'activité et financier de l'exercice 2011.**

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (S.G.G.P.B.) est une S.A.E.M.L. détenue à 65% par la Ville de Bordeaux.

Cette société a en charge, par délégation de service public (« DSP ») de la Ville de Bordeaux, l'exploitation des parkings Victor Hugo, Alsace Lorraine et du parc de stationnement de proximité des allées de Chartres et Bristol sur la place des Quinconces, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 30 avril 2012 (D-2012/221), la Ville de Bordeaux s'est prononcée en faveur d'un renouvellement de la DSP pour la gestion et l'exploitation des sites de stationnement susmentionnés, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2015. La procédure de mise en concurrence est en cours.

**1/ Les comptes de l'exercice 2011**

Le chiffre d'affaires de SGGPB atteint 2.341.573 euros en 2011 contre 2.099.758 euros en 2010, soit une hausse de 11,5%.

Il regroupe trois segments d'activités :

- Le chiffre d'affaires « clientèle abonnée » (41,4% du chiffre d'affaires total). Ce dernier est en augmentation de 3,91% entre 2010 et 2011, du fait principalement des nouvelles grilles tarifaires sur chaque parc de la DSP 2011/2012 et d'une légère hausse de la fréquentation (+1,23% au global, dont +3,34% pour Victor Hugo, +0,95% pour Alsace Lorraine et -2,61% pour Chartres / Bristol).

- Le chiffre d'affaires « clientèle horaire » (56,8% du chiffre d'affaires total). Celui-ci est en forte hausse (+20,61%), compte-tenu d'une augmentation de la fréquentation globale de +12,80% (+14,14% pour Chartres / Bristol et +12,10% pour Victor Hugo) et de la mise en place de nouvelles grilles tarifaires sur chaque parc de la DSP 2011/2012.
- Les prestations annexes (1,8% du chiffre d'affaires total). Ces dernières intègrent des prestations de services hors DSP, en particulier pour le compte de la Ville de Bordeaux avec l'exploitation du parc de l'Ilot 4 situé sous la patinoire et pour SAGS avec la surveillance de parcs extérieurs à la CUB (Reims, Macon, Montluçon, Bergerac...).

Au global, malgré la hausse du chiffre d'affaires de 11,5% entre 2010 et 2011, les produits d'exploitation diminuent de 8,2% pour s'établir à 2.472.686 euros : cette baisse s'explique principalement par un montant de reprise de provision pour gros travaux de 64.287 euros en 2011, contre 484.790 euros en 2010.

Parallèlement, les charges d'exploitation augmentent de 25,1% entre 2010 et 2011. Cette hausse des charges d'exploitation à hauteur de 502.342 euros est due :

- à la forte progression de la redevance versée à la Ville de Bordeaux dans le cadre de la DSP (1.349.154 euros en 2011, contre 435.083 euros en 2010, soit +914.071 euros),
- légèrement atténuée par la baisse des autres achats et charges externes (382.505 euros en 2011, contre 811.234 euros en 2010, soit -428.729 euros) suite à la diminution des travaux d'entretien et de réparations réalisés en 2011. En particulier, les travaux de gros entretien s'établissent à 52.667 euros en 2011, contre 284.571 euros en 2010, et concernent la dépose des protections des pieds des arbres sur le parc des Allées de Chartres.

Il ressort de ces principaux éléments un résultat net 2011 de **+42.292 euros, contre +535.100 euros en 2010.**

## **2/ Distribution de dividendes**

L'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration a décidé de ne pas distribuer de dividendes aux actionnaires pour l'exercice 2011.

## **3/ Le budget pour 2012**

Le budget 2012 est bâti sur les hypothèses suivantes :

- Un chiffre d'affaires en légère baisse : 2,23 millions d'euros prévus contre 2,34 millions d'euros réalisés en 2011. Les projets de restructuration du marché Victor Hugo et de réhabilitation du Palais des Sports devraient en effet entraîner une baisse de fréquentation du parking Victor Hugo.

- Un programme de travaux à un niveau élevé : 536.000 euros prévus contre 165.000 euros de travaux d'entretien et de réparations réalisés en 2011. Ce dernier recouvre à la fois des travaux de rénovation et d'aménagements du parking Victor Hugo (gros œuvre, peinture, portes, garde-corps, bornes, local à vélos...), mais aussi la mise en place du matériel nécessaire à la sécurisation et à l'exploitation des 18 places de stationnement acquises en juin 2011 sur le parc situé rue Guienne.
- Une redevance en légère baisse : 1,23 millions d'euros prévus contre 1,35 millions d'euros versés en 2011. Décomposée en une partie fixe (980.000 euros hors taxes) et une partie variable fonction du chiffre d'affaires réalisé, toute diminution de chiffre d'affaires devrait en effet entraîner une baisse de la redevance.

Il ressort de ces hypothèses un résultat net prévisionnel 2012 à zéro.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les comptes annuels et le rapport d'activité et de gestion de la société. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

**Annexe : principaux éléments du compte de résultat de S.G.G.P.B (exercices 2010 et 2011)**

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010	Δ 11/10
<b>Chiffre d'affaires</b>	2.341.573	2.099.758	+ 11,5%
Produits d'exploitation	2.472.686	2.694.493	-8,2%
Charges d'exploitation	2.503.162	2.000.820	+ 25,1%
Résultat d'exploitation	-30.475	+ 693.673	-104,4%
<b>Résultat financier</b>	<b>40.205</b>	<b>27.438</b>	<b>+ 46,5%</b>
Résultat exceptionnel	56.454	77.737	-27,4%
<b>Résultat net</b>	<b>42.292</b>	<b>535.100</b>	<b>-92,1%</b>

## INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL



**M. DUCHENE.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, 2 délibérations habituelles concernant l'exercice 2011 de la Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux, et du Parc de stationnement des Grands Hommes.

Je peux répondre aux questions de mes collègues s'il y en a.

**M. LE MAIRE.** -

Y a-t-il des questions ?

M. PAPADATO

**M. PAPADATO.** -

Monsieur le Maire, très rapidement, une interrogation à la lecture de cette délibération.

Si nous trouvons intéressantes les actions commerciales menées dans le but de valoriser le site, nous nous interrogeons sur le partenariat avec le Français et le Trianon qui incite en quelque sorte les spectateurs à venir en voiture dans le centre ville en sachant qu'ils ont droit à 1 heure, voire 2 heures, de stationnement gratuit offert.

Nous nous interrogeons pour savoir si tout ceci est bien en accord avec la politique de réduction de la place de la voiture en ville. Le message du parking est en effet celui-ci : ne faites pas d'effort avec votre vélo ou à pied, ou ne vous embêtez pas en bus ou en tram, prenez la voiture, c'est gratuit.

D'autre part je crois aussi qu'il serait utile de revoir la politique tarifaire des parkings en surface en l'augmentant, et aussi d'être plus vigilants sur le stationnement sauvage sur ce secteur où bon nombre de conducteurs préfèrent squatter les abords du parking Tourny, chaussée et bande cyclable, plutôt que de prendre une place dans ce parking, notamment le soir.

**M. LE MAIRE.** -

M. MAURIN

**M. MAURIN.** -

Ce rapport montre que la société Vinci se porte bien grâce à nos parkings. Les recettes sont en augmentation tant sur la fréquentation horaire que sur les abonnements, d'ailleurs sans application d'augmentation de tarif.

Une réussite qui ne profite pas à la Ville puisque depuis 2005 la redevance payée par Vinci est constante, pour un excédent d'exploitation cette année de Vinci en 2011 qui s'élève à 883.000 euros. Première remarque.

Deuxième remarque, c'est toujours la même chaque année, je considère que ces parkings devraient aussi faire l'effort, conformément aux injonctions du PDU, en termes de stationnement résidant. Je ne comprends toujours pas pourquoi il n'y a pas de tarif résidant dans ces parkings. Merci.

**M. LE MAIRE.** -

Merci. C'est une information sans vote. De même que le dossier suivant.

M. DUCHENE

**M. DUCHENE.** -

Monsieur le Maire, je pensais qu'on avait regroupé les deux.

**M. LE MAIRE.** -

Vous avez regroupé les deux. Pas d'autres questions ? Les observations valent sur les deux ?

Merci.

# Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux

Conseil d'Administration  
Du 10 Avril 2012



**Société Anonyme d'Economie Mixte Locale**

**SOCIETE DES GRANDS GARAGES PARKINGS DE BORDEAUX**

**Conseil d'Administration du 10 avril 2012**

### **Ordre du jour**

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2012.
- 2- Organisation de la société
- 3- Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011 :
  - Rapport d'activité
  - Rapport de Gestion
  - Projets de résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire
- 4- Budget 2012
- 5- Communications
- 6- Questions diverses



## 1- Approbation du procès verbal de la séance du 12 janvier 2012

La copie du procès verbal de la séance du 12 janvier 2012, est jointe en annexe.

Les administrateurs sont invités à se prononcer sur ce procès verbal.

### Délibération n° 1

Le Conseil d'Administration approuve à .....le procès verbal de la séance du 12 janvier 2012 sans modification.

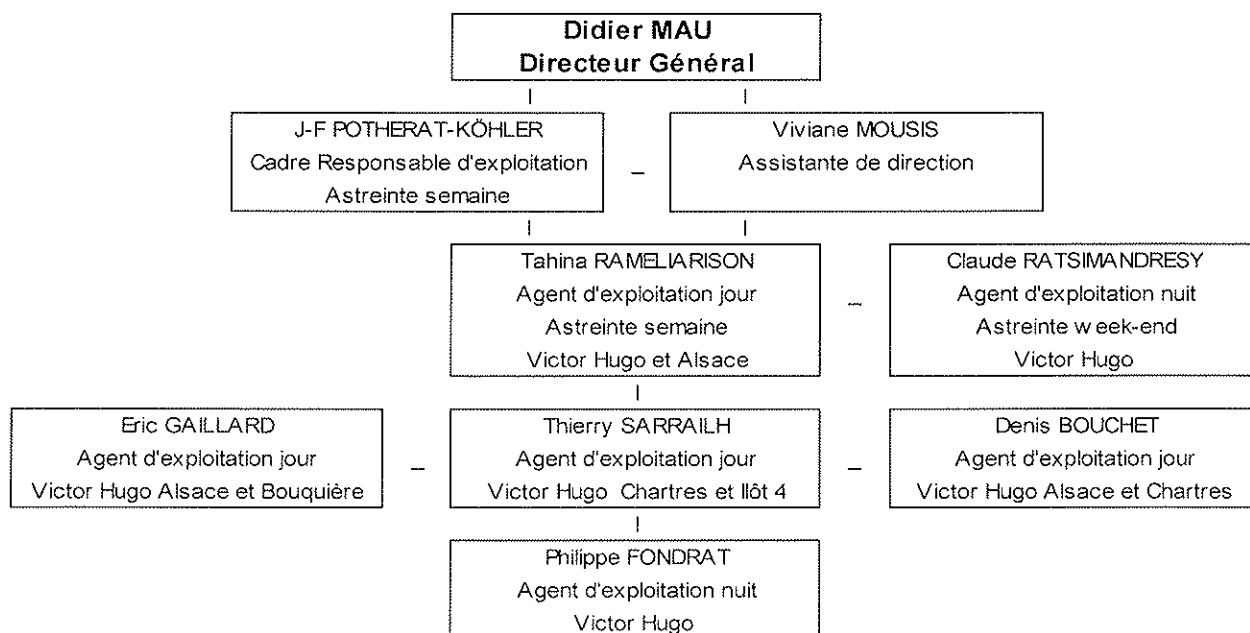
avec les modifications suivantes :

## 2- Organisation de la société

Historiquement, la société est une pure société de gestion essentiellement centrée sur le parc Victor Hugo, avec un rayonnement limité sur le quartier avoisinant : gestion du parc des Capucins, jusqu'en 1997, gestion du garage de la RPA du cours d'Alsace.

La fusion-absorption de BORDEAUX PARC AUTO en 2005 donne des moyens financiers qui permettent d'envisager une stratégie de développement plus ambitieuse, notamment par l'acquisition en état futur d'achèvement de places ou de parcs de stationnement dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain, dans des quartiers où le stationnement constitue une clef de la réussite des opérations nouvelles.

L'organigramme se présente ainsi :



### **3- Arrêté des comptes de l'exercice 2011**

Il est proposé aux administrateurs le projet de rapport des comptes de l'exercice 2011 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

#### **3-1 Rapport d'activité de l'exercice 2011**

Il est proposé aux administrateurs le projet de rapport d'activité du 01 janvier au 31 décembre 2011

##### **Chiffre d'affaires**

###### **Clientèle abonnée**

	2011		2010		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés
Victor Hugo	553 659	805	527 412	779	4,98%	3,34%
Alsace Lorraine	101 853	106	94 095	105	8,24%	0,95%
Chartres	314 361	411	311 879	422	0,80%	-2,61%
<b>Total € HT</b>	<b>969 873</b>	<b>1 322</b>	<b>933 386</b>	<b>1 306</b>	<b>3,91%</b>	<b>1,23%</b>

Le nombre d'abonnés au 31 décembre constitue plus une indication qu'une donnée économique.

Pour le parc Victor Hugo, les demandes sont satisfaites, le parc n'est pas saturé.

Le parc de Victor Hugo a progressé en 2011 de 3.34%.

Le parc Alsace Lorraine en hausse est exclusivement réservé aux abonnés résidents.

Le parc de Chartres au niveau des abonnés est en légère diminution de -2.61%.

La légère baisse sur les Allées de Chartres est compensée par la progression des parcs de Victor Hugo et Alsace, le chiffre d'affaires des abonnés global est donc en légère progression de 3.91%

Il a été mis en place en 2011 un tarif pour les résidents sur l'ensemble de nos parcs.

###### **Clientèle horaire**

	2011		2010		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées
Victor Hugo	815 884	210 310	686 670	187 613	18,82%	12,10%
Chartres	514 044	112 535	415 992	98 596	23,57%	14,14%
<b>Total € HT</b>	<b>1 329 928</b>	<b>322 845</b>	<b>1 102 662</b>	<b>286 209</b>	<b>20,61%</b>	<b>12,80%</b>

Le chiffre d'affaires horaire global s'élève à 1 329 928 € en 2011 pour 1 102 662 € en 2010 soit + 20.61 %. Cette progression est due par une forte hausse de la fréquentation de +12.80% sur le parc Victor Hugo et Allées de Chartres, par l'application d'une nouvelle tarification de la DSP de 2011. Cette nouvelle grille tarifaire suite à une augmentation de 0.10€ sur la 1<sup>ère</sup> heure sur l'ensemble de nos parcs, a permis de mettre en place la première demi-heure gratuite et le tarif unique soirée tranquille de 20h jusqu'à 8h.

Le paiement par cartes bleues représente toujours une part très importante du mode de paiement : il représente 71 % des moyens de paiement.

### **Chiffre d'affaires total au 31 décembre 2011**

Le chiffre d'affaires global de la Société abonnés et horaires évolue ainsi :

Chiffre d'affaires	2011		2010		Variation en %
		% de CA		% de CA	
Abonnement	969 873	42%	933 386	46%	3,91%
Horaires	1 329 928	58%	1 102 662	54%	20,61%
<b>Total € HT</b>	<b>2 299 801</b>	<b>100%</b>	<b>2 036 048</b>	<b>100%</b>	<b>12,95%</b>

Le chiffre d'affaires du 01 janvier au 31 décembre 2011 est hausse de 12.95% soit de + 263 753€ par rapport au chiffre d'affaires au 31 décembre 2010.

### **Chiffre d'affaires issu de prestations annexes**

Le chiffre d'affaires total englobe les prestations de services d'activités annexes hors DSP pour le compte de :

- **Mairie de Bordeaux**, convention du 1 octobre 1997, de prestations de services pour l'exploitation du parc de l'ilot 4 situé sous de la patinoire, maintenance des équipements, télésurveillance, contrôle d'accès et nettoyage pour 27 989 € HT.
- **SAGS**, convention de prestation, du 1<sup>er</sup> mai 2004, pour la surveillance de 13 parcs de La Ville de Reims, 1 parc à Oyonnax, 1 parc à St Chamond, 11 parc à Macon, 1 parc à Montluçon, 2 parcs à Bergerac, Annemasse et Val d'Isère, la nuit et le week-end pour 8 403 € HT
- **Divers refacturation** 5 378 € HT.

**Le total du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2011 est de 2 341 573.20€. En 2010, son montant était de 2 099 758.34 €.**

#### **Délibération n° 2**

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le projet de rapport d'activité de l'exercice 2011 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le ..... à.....

### **3-2 Rapport de gestion de l'exercice 2011**

Le projet de rapport de gestion ci-dessous est soumis à l'approbation des administrateurs pour être présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Les comptes ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation et de comptabilisation que les années précédentes.

#### **Les investissements**

Nous avons acquis en juin 2011 un garage de 18 places au niveau -1 d'un immeuble situé rue Guienne 33000 BORDEAUX près du parc Victor Hugo, ce garage sera dédié aux résidents du secteur. Cet investissement a été inscrit à l'actif du bilan pour une valeur de 440 000€ HT.

#### **Les recettes de gestion**

Les recettes tirées de l'exploitation s'élèvent à 2 341 573.20€ en 2011, contre 2 099 758.34€ en 2010. Le chiffre d'affaires des abonnements est de 969 873.04 € en 2011 contre 933 386.81 € en 2010. Le chiffre d'affaires des horaires est de 1 329 929.52 € en 2011 contre 1 102 662.05 € en 2010.

#### **Les perspectives d'avenir**

La fréquentation du parc Victor Hugo et des Allées de Chartres a progressé malgré une diminution de la fréquentation des parcs sur l'agglomération bordelaise.

La politique de délivrance d'abonnement est maintenue. L'objectif prioritaire étant d'optimiser l'occupation des places de stationnement.

Les locations d'emplacements du parc Alsace répondent à toutes les demandes des résidents.

Le chiffre d'affaires global 2011 de la société a progressé de 11.50% par rapport à 2010.

#### **Les dépenses de gestion hors taxes**

Les achats de matières et autres approvisionnements passent de 5768 € pour l'exercice 2010 à 7540 € en 2011.

Les autres achats et charges externes passent de 811 234 € pour 2010 à 382 505 € pour 2011, suite à la diminution des travaux en 2011.

Les impôts et taxes passent de 25 880 € en 2010 à 91 503€ en 2011 suite au reclassement des impôts fonciers qui étaient passés en autres charges externes en 2010.

Le poste traitements et salaires s'élève à 422 179 € en 2010 contre 423 959 € en 2011, Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux est de 203 496 € en 2010 contre 199 959 € en 2011, incluant la couverture retraite des salariés dans le cadre de l'article 83 du CGI.

La redevance pour le contrat d'affermage des parcs de proximité de la DSP2011 s'élève à 1 349 154€ en 2011, contre 435 083 € en 2010.

Le total des charges d'exploitation pour l'exercice est de 2 503 161 € en 2011 contre 2 000 820 € en 2010, cette augmentation est due à la forte progression de la redevance versée à la Ville de Bordeaux.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2011 après les dotations et réintégrations des provisions de travaux 2011 est de - 30 475 €, contre 693 673 € en 2010.

Le résultat brut d'exploitation 2010, sans prise en compte des travaux (réalisés et variations de provisions) est de - 42 095€, contre 554 741 € en 2010. Il s'analyse de la façon suivante :

	2011	2010	2009
<b>Résultat d'exploitation</b>	- 30 475	693 373	834 765
<b>+ Travaux réalisés</b>	52 667	284 571	100 839
<b>+ Variation de provisions sur travaux</b>	- 64 287	- 423 503	- 456 383
<b>Résultat d'exploitation hors travaux</b>	<b>- 42 095</b>	<b>554 741</b>	<b>479 221</b>

Le résultat courant avant impôt s'établit à 9 729 €

Le résultat exceptionnel passe de 77 737 € en 2010 à 56 453 € en 2011 le repli est dû à des provisions antérieures qui ont été réintégrées en 2011.

Le résultat net après impôt est de 42 292 € en 2011, contre 535 100 € en 2010.

### **Informations relatives aux délais de paiement**

En application des dispositions de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 relatives aux informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients, la décomposition à la clôture de l'exercice 2011 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

	<b>31 décembre 2011</b>		<b>31 décembre 2010</b>	
0 à 30 jours	35 154 €	22 %	142 260 €	79 %
31 à 90 jours	-		-	
Plus de 90 jours	125 291 €	78 %	38 894 €	21 %
Débiteurs	-			
<b>Total</b>	<b>160 445 €</b>	<b>100 %</b>	<b>181 154 €</b>	<b>100 %</b>

Le dépassement de délai (fournisseurs à plus de 90 jours) concerne les litiges en cours.

### **Informations concernant les mandataires sociaux**

#### **(Liste des mandats sociaux et des fonctions exercés par les mandataires sociaux)**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société durant l'exercice écoulé.

- Par Monsieur Michel DUCHENE
  - Administrateur de la SAEML BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT
  - Administrateur de la SEML GERTRUDE
- Par Madame Elisabeth TOUTON
  - Présidente de la SAEML IN CITE
  - Administratrice de la SA LOGEVIE
  - Administratrice de la SA SACICAP DE LA GIRONDE
  - Administratrice de PACT HD 33
- Par Madame Muriel PARCELIER
  - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Pierre LOTHAIRE
  - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Maxime SIBE
  - Administrateur de GROUPE PASTEUR MUTUALITE
- Par Madame Martine DIEZ
  - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Pierre HURMIC
  - Pas d'autre mandat
- Par Monsieur Alain DUPOUY
  - Administrateur de la SAEML BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT
  - Directeur général de la SA GROUPE DUPOUY
  - Directeur général de la SA DUPOUY SBCC



- Par Monsieur Joël THIMOTHEE
  - Co-gérant de la SARL CERSO
  - Co-gérant de la SARL ECF CESR 33
  - Co-gérant de la SARL ECF CESR FP
  - Co-gérant de la SARL ECF LA MEDOQUINE
  - Co-gérant de la SARL ECF CESR 64
  - Co-gérant de la SARL TILOC

### **Capital social et situation nette**

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres de la société sont de 2 985 312 € pour un capital social de 520 135,71 €. Ils sont en augmentation par rapport au 31 décembre 2010, dû au bénéfice de 2011.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 42 292.41 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Au report à nouveau pour un montant de .....42 292.41 €

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Distribution globale	Distribution éligible à l'abattement de 40 %	Distribution non éligible à l'abattement de 40 %
31 décembre 2010	Néant	-	-
31 décembre 2009	685 109.52	20 120.16	664 989.36
31 décembre 2008	Néant	-	-

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice 2011 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

### **Conventions visées par l'article L 225-38 du Nouveau Code du Commerce**

Conformément aux dispositions réglementaires, le Commissaire aux comptes, préalablement avisé de l'existence de ces conventions, y fera mention dans le cadre de son rapport spécial. »

#### **Délibération n° 3**

Le Conseil d'Administration approuve à ..... le projet de rapport de gestion de l'exercice 2011 qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le .....à .....

Il donne quitus au Président, au Directeur Général pour leur gestion de l'exercice 2011.

### **3-3 Projet de résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire**

En conséquence de l'arrêté des comptes de l'exercice 2011 et de l'adoption des différents rapports dudit exercice, il est soumis au Conseil d'Administration le projet suivant des résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui est convoquée le (à compléter) **2012** à **heures** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- arrêté des comptes sociaux de l'exercice 2011,
- rapports de gestion pour l'exercice 2011,
- rapport général du commissaire aux comptes,
- rapport spécial du commissaire aux comptes,
- approbation des conventions article L 225-38 du Code de Commerce,
- quitus aux administrateurs et commissaire aux comptes.
- affectation des résultats de l'exercice 2011 et distribution de dividendes

#### **Résolution n°1**

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice présentant un résultat bénéficiaire après impôts de 42 292 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.*

*L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et au Commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.*

**Cette résolution est approuvée à .....**

#### **Résolution n°2**

*Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.*

**Cette résolution est approuvée à .....  
les administrateurs concernés n'ayant pas pris part au vote.**

#### **Résolution n°3**

*L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2011 s'élevant à 42 292.41 €, de la manière suivante :*

*à la réserve légale, à concurrence de .....0 €*

*au report à nouveau.....42 292.41€*

**Cette résolution est approuvée à .....**

#### **Résolution n°4**

*« Les mandats de la SCP Cabinet LASSUS et ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Michel DELBAST, Commissaire aux comptes suppléant arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, la présente Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de la SCP Cabinet LASSUS, 82 avenue de Tivoli, BP 20036, 33491 LE BOUSCAT CEDEX, dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de renouveler le mandat de Monsieur Michel DELBAST dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. »*

**Délibération n° 4**

Le Conseil d'Administration arrête à ..... le texte de projet des résolutions devant l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires convoquée le ..... à ....., tel que présenté.

**4- Budget 2012**

Le budget prévisionnel présenté ci-dessous intègre l'exploitation sur une année complète du parc Victor Hugo, Alsace et Lorraine et des Allées de Chartres.

en K Euros	Réalisations 2011	Budget 2011	Budget 2012
Produits activités annexes	2 342	2 224	2 234
<b>Total Produits</b>	<b>2 342</b>	<b>2 224</b>	<b>2 234</b>
Achats énergie	58	62	62
Achats divers	14	26	26
<b>Total Achats</b>	<b>72</b>	<b>88</b>	<b>88</b>
Loyers et locations	0	0	0
Entretien et réparations	165	556	536
Assurances	27	40	40
Personnel mis à disposition	0	0	0
Rémunérations intermédiaires	9	76	76
Publicité	0	6	6
Déplacements	2	8	8
Frais postaux et télécommunications	29	32	32
Prestations bancaires	45	41	41
Charges diverses externes	41	94	94
<b>Total charges externes</b>	<b>318</b>	<b>853</b>	<b>833</b>
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>1 952</b>	<b>1 283</b>	<b>1 313</b>
Impôts et taxes	92	75	75
Frais de personnel	564	544	565
Redevances	1 349	1 218	1 227
<b>Total impôts, salaires et redevances</b>	<b>2 005</b>	<b>1 837</b>	<b>1 867</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>-53</b>	<b>-554</b>	<b>-554</b>
Transfert de charges	67	0	0
Reprises amortissements et provisions	64	500	500
Amortissement de caducité	0	0	0
Dotation aux amortissements	49	6	6
Dotation aux provisions	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>29</b>	<b>-60</b>	<b>-60</b>
Produits financiers	40	60	60
Charges financières	0	0	0
<b>Résultat financier</b>	<b>40</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
Produits exceptionnels	14	5	5
Charges exceptionnelles	17	5	5
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>66</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôt sur les sociétés	24	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il est établi selon les règles de prudence constamment appliquées en terme de chiffre d'affaires et de charges de fonctionnement.

**Délibération n° 5**

Le Conseil d'administration approuve à.....le budget de la société pour 2012 tel que présenté par la direction générale.

**5 - COMMUNICATIONS**

1 – Rue de Bègles

**ANNEXE 1 : Procès-verbal du conseil d'administration du 12 janvier 2012**



# Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux

## Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 12 janvier 2012

L'an 2012, le 12 janvier à 11 Heures, le Conseil d'Administration de la société des GRANDS GARAGES PARKINGS DE BORDEAUX s'est réuni au siège de la société sous la présidence de M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire de Bordeaux.

Etaient présents :

Pour la Ville de Bordeaux :

- Monsieur Michel DUCHENE, Président
- Monsieur Pierre LOTHAIRE
- Monsieur Maxime SIBE
- Madame Martine DIEZ
- Monsieur Pierre HURMIC

Pour Bordeaux Métropole Aménagement :

- Monsieur Alain DUPOUY

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux :

- Monsieur Joël THIMOTHEE

Ont donné un pouvoir :

Pour la Ville de Bordeaux :

- Pouvoir de Madame Elizabeth TOUTON
- Pouvoir de Madame PARCELIER

Assistaient en outre :

- Monsieur Philippe LASSUS, Commissaire aux comptes
- Monsieur Didier MAU, Directeur Général.
- Monsieur William BOURAMOUL,

Après avoir constaté que le quorum est atteint, que les pouvoirs ont été régulièrement déposés, le Président constate qu'au moins la moitié des administrateurs représentant les collectivités territoriales sont présents ou représentés et que cinq administrateurs participent à cette réunion.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut donc valablement délibérer, le Président déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2011.
- 2- Organisation de la société.
- 3- Rapport d'activité de la société au 31 octobre 2011.
- 4- Compte rendu des travaux en 2011.
- 5- Programmation des travaux sur 2012.
- 6- Proposition cession de parts.
- 7- Questions diverses.

M. Didier MAU est désigné en qualité de secrétaire de séance

## 1- Approbation du procès verbal de la séance du 24 mai 2011

La copie du procès verbal de la séance du 24 mai 2011, est jointe en annexe.  
Les administrateurs sont invités à se prononcer sur ce procès verbal.

### Délibération n° 1

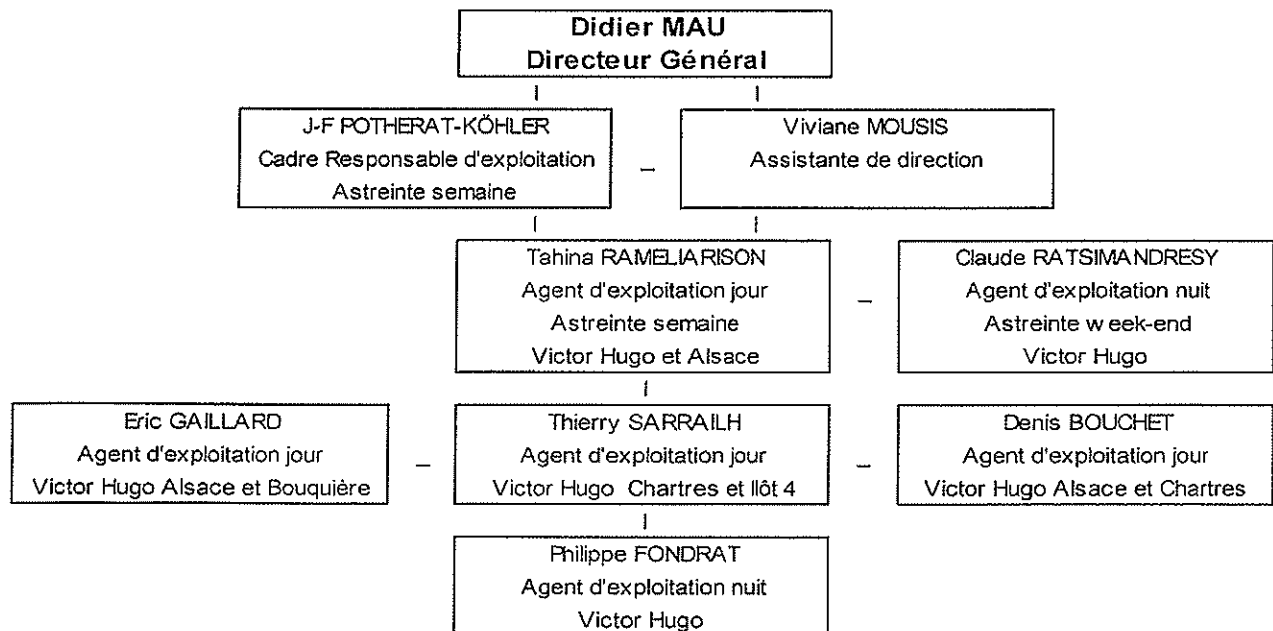
Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès verbal de la séance du 24 mai 2011 sans modification.

## 2- Organisation de la société

Historiquement, la société est une pure société de gestion essentiellement centrée sur le parc Victor Hugo, avec un rayonnement limité sur le quartier avoisinant : gestion du parc des Capucins, jusqu'en 1997, gestion du garage de la RPA du cours d'Alsace.

La fusion-absorption de BORDEAUX PARC AUTO en 2005 donne des moyens financiers qui permettent d'envisager une stratégie de développement plus ambitieuse, notamment par l'acquisition en état futur d'achèvement de places ou de parcs de stationnement dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain, dans des quartiers où le stationnement constitue une clef de la réussite des opérations nouvelles.

L'organigramme se présente ainsi :



## 2- Rapport d'activité du 01 janvier au 31 octobre 2011

Il est proposé aux administrateurs le projet de rapport d'activité du 01 janvier au 31 octobre 2011.

### Chiffre d'affaires

#### Clientèle abonnés

	31/10/2011		31/10/2010		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés	Chiffre d'affaires	Nombre d'abonnés
Victor Hugo	459 753	804	440 200	797	4,44%	0,88%
Alsace Lorraine	84 959	107	78 516	109	8,21%	-1,83%
Chartres	263 207	389	260 209	407	1,15%	-4,42%
<b>Total € HT</b>	<b>807 919</b>	<b>1 300</b>	<b>778 925</b>	<b>1 313</b>	<b>3,72%</b>	<b>-0,99%</b>

Le nombre d'abonnés au 31 octobre constitue plus une indication qu'une donnée économique. Pour le parc Victor Hugo, la demande d'abonnement est satisfaite immédiatement.

Le parc Alsace Lorraine, exclusivement réservé aux abonnés résidents est en léger recul.

Sur le parc de Chartres la demande des abonnés est sur liste d'attente en période de foire suite à la délivrance de 150 cartes aux forains, contre 100 cartes en 2010.

Le chiffre d'affaires total des abonnés est en progression du fait des nouvelles grilles tarifaires de la DSP 2011/2012.

#### Clientèle horaire

	31/10/2011		31/10/2010		Progression en %	
	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées	Chiffre d'affaires	Nombre d'entrées
Victor Hugo	687 603	178 287	563 313	155 192	22,06%	14,88%
Chartres	420 493	92 534	341 025	81 464	23,30%	13,59%
<b>Total € HT</b>	<b>1 108 096</b>	<b>270 821</b>	<b>904 338</b>	<b>236 656</b>	<b>22,53%</b>	<b>14,44%</b>

Le chiffre d'affaires horaire global est en forte hausse de 22.53% par rapport à 2010 et de 11% par rapport aux prévisions de 2011. Cette hausse s'explique par une fréquentation en hausse de 14.44% et la mise en place des nouvelles grilles tarifaires sur chaque parc de la DSP 2011/2012.

Le paiement par cartes bleues représente toujours une part très importante du mode de paiement : il est en hausse en 2011 et représente 70 % des moyens de paiements.

### Chiffre d'affaires total au 31 octobre 2011

Le chiffre d'affaires global de la Société abonnés et horaires évolue ainsi :

Chiffre d'affaires	31/10/2011		31/10/2010		Variation en %
		% de CA		% de CA	
Abonnement	807 919	42%	778 925	46%	3,72%
Horaires	1 108 096	58%	904 338	54%	22,53%
<b>Total € HT</b>	<b>1 916 015</b>	<b>100%</b>	<b>1 683 263</b>	<b>100%</b>	<b>13,83%</b>

Le chiffre d'affaires global du 01 janvier au 31 octobre 2011 est en hausse de 13.83 % soit de + 232 752 € par rapport au chiffre d'affaires au 31 octobre 2010.

### Délibération n° 2

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le rapport d'activité au 31 octobre 2011.

## 4- Compte-rendu des travaux en 2011

### Travaux réalisés

Suite à nos engagements pour la délégation de la Mairie de Bordeaux sur 2011 – 2012, les travaux suivants ont été réalisés :

- 1- La mise en place de 4 bornes à rechargement de véhicules électriques sur le parc de Victor Hugo, niveau rez-de-chaussée et R1.

Les travaux ont été effectués par les sociétés Parking Consulting (achat et installation des bornes), Lafourcade (cablage électrique), LMG Peintures (mise en peinture des places) et Graphi Aquitaine (signalétique).

**Le coût final de ces travaux est de 7 009,08 € HT.**

- 2- La mise en place de 2 bornes à rechargement de véhicules électriques sur le parc des Allées de Chartres

Les travaux ont été effectués par les sociétés Parking Consulting (achat et installation des bornes), Lafourcade (cablage électrique) et Graphi Aquitaine (signalétique).

**Le coût final de ces travaux est de 5 858,74 € HT.**

- 3- L'identification de 2 places supplémentaires handicapés sur le parc de Victor Hugo au niveau rez-de-chaussée.

Les travaux ont été effectués par la société Graphi Aquitaine.

**Le coût final de ces travaux est de 160 € HT.**

- 4- La peinture de délimitation des places sur le parc des Allées de Chartres et la mise en peinture de l'entrée de la zone réservée aux cars de tourisme.

Les travaux ont été effectués par la société Alinéa Signalisation.  
**Le coût final de ces travaux est de 3 826 € HT.**

5- La dépose des protections des pieds des arbres sur le parc des Allées de Chartres.

Les travaux ont été effectués par la société Mallet.  
**Le coût final de ces travaux est de 52 667,70 € HT.**

Suite à la mise en place d'une activité de nettoyage de voiture sans eau en partenariat avec la société ECO NET SERVICES.COM sur le parc Victor Hugo, les travaux suivants ont été réalisés :

1- La mise aux normes électriques du local.

Les travaux ont été effectués par la société Lafourcade.  
**Le coût final de ces travaux est de 5 538,67 € HT.**

2- La mise en peinture du local.

Les travaux ont été effectués par la société LMG Peintures.  
**Le coût final de ces travaux est de 5 710 € HT.**

## **Travaux en cours**

Suite à la non réalisation des travaux par les prestataires désignés lors de la commission des marchés du 5 novembre et le 27 novembre 2009, un nouvel appel d'offres pour la réalisation de travaux de rénovation et d'aménagements du parc de stationnement Victor Hugo à Bordeaux est lancé.

Les travaux à réaliser dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

### **Lot n° 1 - Gros œuvres - peinture - aménagement**

- Parc Victor Hugo, rénovation du niveau n°-1 sous-sol, des étages niveau n°2 et 3, maçonnerie et peinture.

**Le marché prévisionnel est de 332 000 € HT.**

### **Lot n° 2 - Portes - gardes corps - bornes**

- Parc Victor Hugo, rénovation du niveau n°-1 sous-sol, rez-de-chaussée et des étages niveau n°2 et 3.

**Le marché prévisionnel est de 50 000 € HT.**

### **Délibération n° 3**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte rendu des travaux des réalisés en 2011.



## **5- Programmation des travaux 2012.**

Suite à nos engagements pour la délégation de la Mairie de Bordeaux sur 2011 – 2012, les travaux suivants sont à entreprendre:

- La rénovation et l'extension sur le parc Victor Hugo du local à vélos.

Suite à l'acquisition de 18 places de stationnement sur le parc situé rue Guienne, les travaux suivants sont à entreprendre:

- La mise en place du matériel nécessaire à la sécurisation et à l'exploitation du site

### **Délibération n° 4**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le programme des travaux à engager en 2012.

## **6- Proposition de cession de part.**

Nous vous informons que GSE-Sem porteuse de 100 parts du capital de la société a souhaité céder ses parts à la Caisse d'Epargne Poitou Charentes.

### **Délibération n° 5**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la cession des parts de GSE-Sem à la Caisse d'Epargne Poitou Charentes.

## **7- Nomination nouvel Administrateur.**

Il est proposé la nomination sur proposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux de Monsieur Joël THIMOTHEE en remplacement de Monsieur Richard MORAUD.

### **Délibération n° 6**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la nomination de Monsieur Joël THIMOTHEE comme administrateur représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance après avoir remercié une nouvelle fois le Conseil d'Administration pour le bon travail accompli.

Le Président

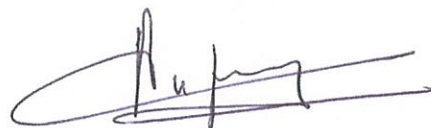
  
Michel DUCHENE

Un Administrateur

Alain DUPOUY

Le Secrétaire de séance

  
Didier MAU





Numéro de l'envoi : **1A 068 835 8582 5**

*Ne pas détacher cette partie fixe  
du support guichet recommandé.*

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'envoi :  
**1A 068 835 8582 5**

Cadres réservés à La Poste

Présenté / Avisé le : _____ / _____ / _____
Distribué le : <b>VILLE DE BORDEAUX</b>
<b>- 2 AVR. 2012</b>
<small>Le lieu de dépôt</small>
Date : _____ Prix : _____ CRBT : _____

SERV15 PIC 4A - 800256 - 11/11

J.A. au capital de 3 400 000 000 €, RCS PARIS 356 000 000, 44 boulevard de Vaugirard 75757 Paris CEDEX 15

SERV15 PIC 23B - 800256 - 11/11  
**Consulte**

RECOMMANDE  
R1 AR

BORDEAUX CD1S  
61FONDE  
30 03 12  
508 L1 1K8086  
352D 330630

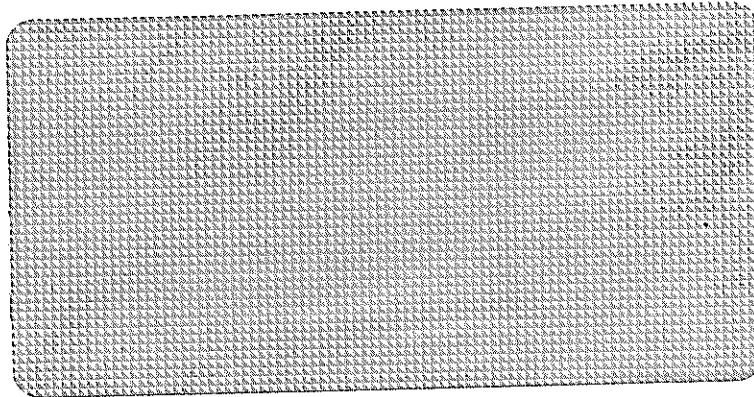
€ R.F.  
006,08  
LA POSTE  
MB 625683

SOCIÉTÉ DES GRANDS GARAGES  
PARKINGS DE BORDEAUX  
Place de la Ferme de Richemont  
33000 BORDEAUX

RECOMMANDÉ  
AVEC AVIS DE RÉCEPTION



n° de l'envoi : 1A 068 835 8582 5







**Société des Grands Garages Parkings  
de Bordeaux**

**COMPTES ANNUELS**

**au**

**31 décembre 2011**

**SAEML AU CAPITAL de 520 135,71 €**

**Siège social : Place de la ferme de Richemont  
33000 BORDEAUX**

**SIRET n° : 460 200 983 00019**

**NAF code : 5221 Z**

## **SOMMAIRE**

### **COMPTES ANNUELS**

page

Bilan Actif-Passif	1 à 3
Compte de Résultat	4 à 6
Annexe	7 à 11

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Détail du bilan actif	1 et 2
Détail du bilan passif	3 et 5
Variation des charges	6 à 8
Variation des produits	9

### **INFORMATIONS DE GESTION ET D'ANALYSE FINANCIERE**

Soldes intermédiaires de gestion	1
----------------------------------	---

### **DOCUMENTS FISCAUX**



**COMPTES ANNUELS**

**BILAN ACTIF**

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	60 980	60 980	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	37 215	37 215		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	20 233		20 233	20 233
Constructions	440 000	14 166	425 834	
Installations techniques, matériel, outillage	210 449	210 263	187	2 745
Autres immobilisations corporelles	297 131	294 884	2 248	4 058
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	175 000		175 000	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 241 008</b>	<b>617 507</b>	<b>623 501</b>	<b>27 037</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	19 834		19 834	40 065
Autres créances	671 639	26 715	644 924	240 741
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	5 398 138		5 398 138	5 356 796
(dont actions propres : )				
Disponibilités	133 584		133 584	211 022
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	3 553		3 553	537
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 226 748</b>	<b>26 715</b>	<b>6 200 033</b>	<b>5 849 161</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 467 756</b>	<b>644 222</b>	<b>6 823 534</b>	<b>5 876 198</b>

## BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
Capital social ou individuel ( dont versé : )	520 136	520 136
Primes d'émission, de fusion, d'apport	434 007	434 007
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	52 014	52 014
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	1 936 864	1 401 764
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>42 292</b>	<b>535 100</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 985 313</b>	<b>2 943 020</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 180 827	1 245 114
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 180 827</b>	<b>1 245 114</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		31 948
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	37 915	39 165
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 823 516	761 687
Dettes fiscales et sociales	111 116	132 817
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	682 551	720 151
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	2 297	2 297
<b>DETTES</b>	<b>2 657 394</b>	<b>1 688 064</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 823 534</b>	<b>5 876 198</b>

Résultat de l'exercice en centimes

42 292,41

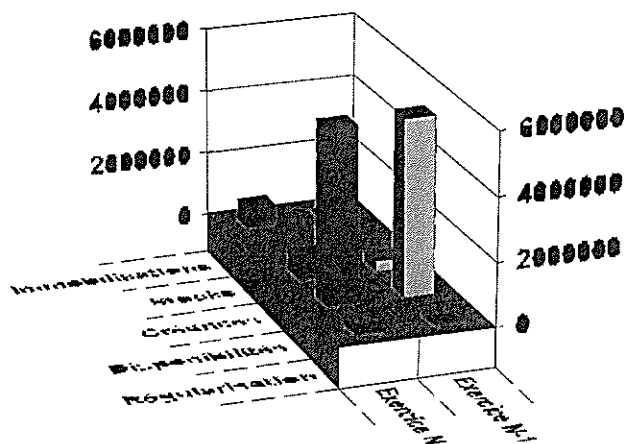
Total du bilan en centimes

6 823 534,04

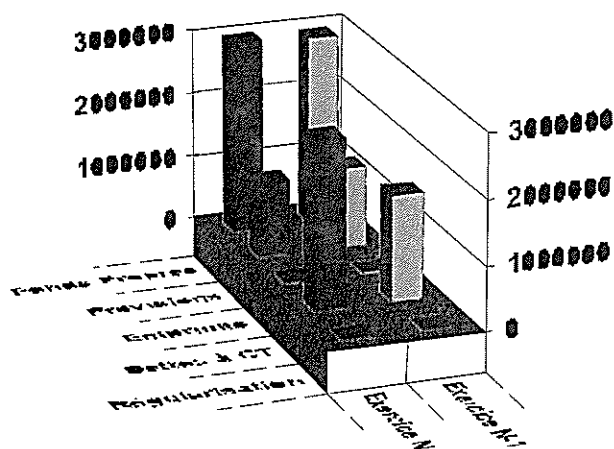


## POSTES DE BILAN COMPARES

<i>BILAN ACTIF</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
Immobilisations	623 501	27 037
Stocks		
Créances	664 758	280 806
Disponibilités	5 531 722	5 567 819
Régularisation Actif	3 553	537
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 823 534</b>	<b>5 876 198</b>



<i>BILAN PASSIF</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
Fonds Propres	2 985 313	2 943 020
Provisions	1 180 827	1 245 114
Emprunts	37 915	39 165
Dettes à court terme	2 617 183	1 646 602
Régularisation Passif	2 297	2 297
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 823 534</b>	<b>5 876 198</b>



**COMPTE DE RESULTAT (en liste)**

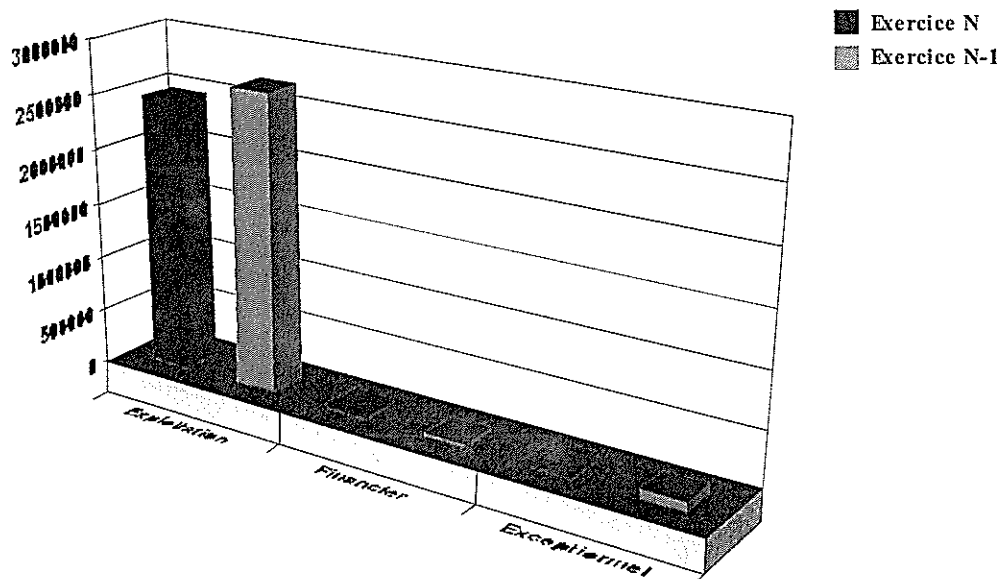
<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	2 341 573		2 341 573	2 099 758
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>2 341 573</b>		<b>2 341 573</b>	<b>2 099 758</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			131 113	594 735
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>2 472 686</b>	<b>2 694 493</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			7 540 382 505 91 503 423 960 199 960	5 768 811 235 25 880 422 180 203 496
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			48 540   1 349 154	6 175  26 715 64 287 435 084
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>2 503 162</b>	<b>2 000 820</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(30 475)</b>	<b>693 673</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			40 209	27 438
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>40 209</b>	<b>27 438</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			4	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>4</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>40 205</b>	<b>27 438</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>9 730</b>	<b>721 111</b>

**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

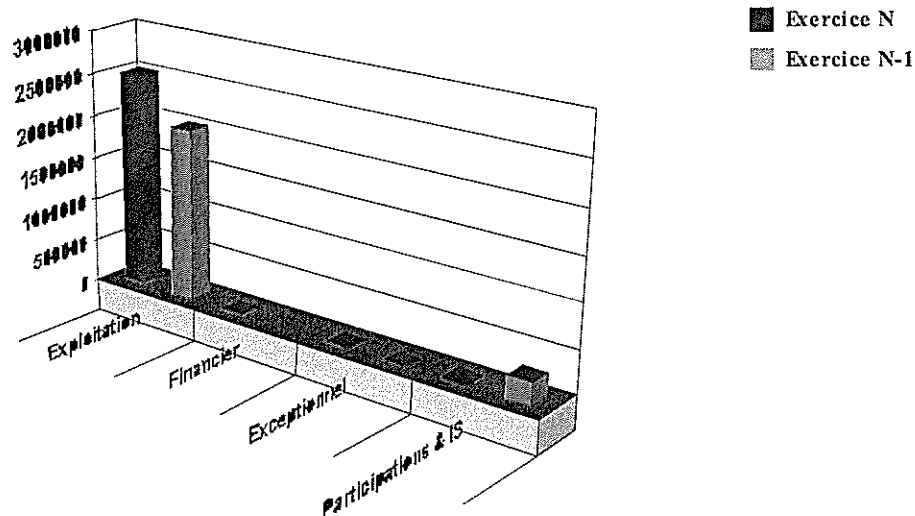
<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	74 044	82 278
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40	20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>74 084</b>	<b>82 298</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 630	4 561
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>17 630</b>	<b>4 561</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>56 454</b>	<b>77 737</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	23 891	263 748
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 586 979</b>	<b>2 804 229</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 544 687</b>	<b>2 269 129</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>42 292</b>	<b>535 100</b>

## POSTES DE CHARGES ET PRODUITS COMPARES

<i>PRODUITS</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
Exploitation	2 472 686	2 694 493
Financier	40 209	27 438
Exceptionnel	74 084	82 298
<b>TOTAL</b>	<b>2 586 979</b>	<b>2 804 229</b>



<i>CHARGES</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>
Exploitation	2 503 162	2 000 820
Financier	4	
Exceptionnel	17 630	4 561
Participations & I.S.	23 891	263 748
<b>TOTAL</b>	<b>2 544 687</b>	<b>2 269 129</b>



## **Règles et méthodes comptables**

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### **A - ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2011 dont le total est de 6 823 534 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de 42 292 € ont été établis selon les dispositions du Plan Comptable Général, des différents règlements du Comité de la Réglementation Comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



### Immobilisations incorporelles et corporelles

L'entité ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables, les immobilisations en concession étant amorties sur la durée de la concession restant à courir.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage. En l'absence de décomposition :

- Concessions et droits logiciels	2 ans
- Constructions	20 ans
- Logiciels	1 à 5 ans
- Matériel industriel	3 à 10 ans
- Installations et agencements divers	5 à 10 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans

En ce qui concerne les composants de 2<sup>ème</sup> catégorie et les provisions pour gros entretiens, la Société constate une provision.

### Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

### Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L' EXERCICE**

Suite au contrat d'affermage signé le 31 décembre 2010 avec la Ville de Bordeaux sur 2 années pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012, pour l'exploitation des parcs de stationnement de proximité, Victor Hugo, Alsace-Lorraine, Allées de Chartres/Bristol, nous clôturons sur cet exercice notre première année d'exploitation sur ce contrat soit du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Nous avons acquis dans le cadre de la gestion privée de la Société, un garage de proximité situé rue Guienne 33000 Bordeaux (quartier Victor Hugo) d'une capacité de 18 places qui sera réservé aux résidents du secteur.

**B – NOTES EXPLICATIVES SUR LES COMPTES ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES****1 Informations relatives au bilan****1.1 Capital social**

A la clôture de l'exercice, le capital est composé de 34 119 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 15,24 € chacune.

**1.2 Actif immobilisé**

Acquisition en juin 2011 d'un garage de 18 places rue Guienne 33000 BORDEAUX pour une valeur de 440 000 HT

**1.3 Amortissements**

Le montant total des dotations aux amortissements de l'actif immobilisé s'est élevé pour l'exercice à 48 539.84 €.

**1.4 Amortissements de caducité**

Plus d'amortissement de caducité sur cet exercice il a été extourné avec l'immobilisation et la dotation de mise en concession au 31 décembre 2010..

**1.5 Echéances des créances et des dettes**

Les créances doivent être encaissées dans un délai inférieur à un an.

Les cautions perçues et les autres dettes de la société sont payables à moins d'un an.

**1.6 Provisions inscrites au Bilan****1.7**

\* Provision pour entretiens et grandes révisions.

Pas de provision constituée au titre de l'exercice, la reprise des provisions de l'exercice s'élève à 64 287.30 € ce qui porte la provision globale en fin d'exercice à 1 180 826.85 €.

**1.8 Comptes de régularisation Actif et Passif**

Les charges à payer inscrites dans les comptes de passif s'établissent à 1 776 392 €, dont :

- Les emprunts et dettes financières :	0 €
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 663 070 €
- Les dettes diverses	60 882 €
- Les dettes sociales :	41 502 €
- Les dettes fiscales :	10 938 €

Les produits à recevoir inscrits dans les comptes d'actif s'établissent à 122 943 €.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 296 €, en parallèle des charges constatées d'avance qui s'élèvent à 3 533 €, sont afférents à l'exploitation.

**2 Informations relatives au compte de résultat****\* Accroissements et allègements de la dette future d'impôts**

Nature des différences temporaires	montant
<b>Accroissements (en base)</b>	0
<b>Allègement (en base)</b>	
Provision pour congés payés	15 702 €
ORGANIC	3 746 €

**\* Composition du résultat exceptionnel**

Charges exceptionnelles : Divers régularisations	1 122.91	
Taxes foncières 2005/2008	<u>16 507.32</u>	17 630.23
Produits exceptionnels : TVA à récupérer 2010	74 029.11	
Divers régularisations	<u>55.01</u>	<u>74 084.12</u>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b><u>56 453.89</u></b>

**\* Honoraires des commissaires aux comptes**

Au titre du contrôle légal exercice 2011 soit HT 21 500 €

### 3 Informations relatives aux engagements

#### \* Engagements financiers

a) Dettes garanties par des sûretés réelles

Plus d'emprunt au 31 décembre 2011.

b) Engagements reçus

Plus d'engagement reçu.

c) Indemnités fin de carrière

La société a choisi d'externaliser la gestion de la dette relative aux indemnités de fin de carrière. Les IFC des salariés de la Société GGPB relevant de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, sont versés en totalité par la caisse de retraite IRP Auto.

d) Droits individuel à la Formation

Le volume d'heures cumulé au 31 décembre 2011 est de 760. Il correspond aux droits acquis au titre du DIF par les salariés et Il n'a pas donné lieu à demande de la part des salariés.

**RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N° 5 2007	EXERCICE N° 4 2008	EXERCICE N° 3 2009	EXERCICE N° 2 2010	EXERCICE N° 1 2011
<b><u>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u></b>					
. Capital Social	520 135	520 135	520 135	520 135	520 135
. Nombre des actions ordinaires existantes	34 119	34 119	34 119	34 119	34 119
. Nombre des actions à dividende propriétaire existantes					
. Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits à la souscription					
<b><u>II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u></b>					
. Chiffre d'Affaires hors taxes	2 041 507	2 035 013	2 083 203	2 099 758	2 341 573
. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	328 754	493 332	529 074	408 200	50 435
. Impôts sur les bénéfices	142 094	150 387	325 748	263 713	23 891
. Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissement et provisions	283 896	299 466	651 133	535 100	42 292
. Résultat distribué	0	0	685 109	0	0
<b><u>III - RESULTATS PAR ACTIONS</u></b>					
. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	5.47	10.05	5.96	4.23	0.78
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8.32	8.78	19.08	15.68	1.24
. Dividende attribué à chaque action	0	0	20.08	0	0
<b><u>IV - PERSONNEL</u></b>					
. Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	9	9	9	9	9
. Montant de la masse salariale de l'exercice	390 953	395 174	412 112	433 874	415 683
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (S.S. - Oeuvres sociales)	222 548	203 125	208 674	191 802	208 836

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**



## DETAIL DES COMPTES D'ACTIF

	31/12/2011	31/12/2010
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	0,01	0,01
<b>CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS</b>	0,01	0,01
205000 Concessions et Droits	60 979,61	60 979,61
280500 Concessions Brevets licences	(60 979,60)	(60 979,60)
<b>AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES</b>		
208000 Autres immobilisations	30 004,32	
208100 Logiciels	7 210,21	7 210,21
280800 Autres immobilisations incorporelles	(30 004,32)	
280810 Amortissement Logiciel	(7 210,21)	(7 210,21)
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	448 501,31	27 036,83
<b>TERRAINS</b>	20 233,02	20 233,02
211510 Ensembles immobiliers industriels	20 233,02	20 233,02
<b>CONSTRUCTIONS</b>	425 834,00	
213100 Batiments	440 000,00	
281400 Amort. Constructions	(14 166,00)	
<b>INSTALLATIONS, MATERIEL, OUTILLAGE</b>	186,76	2 745,44
215000 Matériel Industriel	210 449,36	210 449,36
281500 Amort. Matériel industriel	(210 262,60)	(207 703,92)
<b>AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES</b>	2 247,53	4 058,37
218100 Inst. Agenc. Aménagements	241 983,16	241 983,16
218300 Matériel de bureau	52 861,51	52 861,51
218421 Logiciels propre	2 286,74	2 286,74
281810 Amort. Inst. Aмена Divers	(239 735,63)	(237 924,79)
281830 Amort. Matériel de bureau	(52 861,51)	(52 861,51)
281842 Amortissements Logiciels BPA	(2 286,74)	(2 286,74)
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	175 000,00	
<b>AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES</b>	175 000,00	
275500 Caution DSP	175 000,00	

## DETAIL DES COMPTES D'ACTIF (suite)

	31/12/2011	31/12/2010
<b>CLIENTS ET DIVERS</b>	19 833,69	40 064,61
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	19 833,69	40 064,61
411100 Clients ventes de biens et prestations	17 065,99	31 385,51
411101 Clients Chèques impayés		381,00
411997 Clients collectifs Dpark Chartres	1 797,70	5 862,00
411998 Clients collectifs Dpark Alsace	100,00	300,00
411999 Clients Collectif Dpark VH	870,00	2 136,10
<b>AUTRES CREANCES</b>	644 924,17	240 740,99
<b>ETAT ET COLLECTIVITES</b>	548 695,97	175 336,79
444000 Etat Impôt sur Bénéfice	239 822,00	61 987,00
445600 TVA Déductible	17 150,78	17 150,78
445660 Tva sur autres biens et services		903,38
445860 Tva s/factures non parvenues	272 456,19	95 295,63
448700 Produits à Recevoir	19 267,00	
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	122 943,20	92 119,20
468700 Produits à recevoir	122 943,20	92 119,20
<b>PROVIS. DEPRECIAT. DEBITEURS DIV.</b>	(26 715,00)	(26 715,00)
496700 Autres comptes débiteurs	(26 715,00)	(26 715,00)
<b>TRESORERIE ET DIVERS</b>	5 531 721,86	5 567 818,68
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	5 398 137,76	5 356 796,43
507001 Valeurs Mobilières Sté Gle	4 000 000,00	3 947 600,60
508000 Valeurs Mobilières Fonsicav CDC	898 137,76	1 409 195,83
508100 Valeurs mobilières Crédit Municipal	500 000,00	
<b>DISPONIBILITES</b>	133 584,10	211 022,25
512001 Société Générale	122 403,07	196 088,64
512105 Caisse Dépôts et Consignation	10 206,08	
514000 Chèques Postaux	694,94	14 682,94
531400 Caisse en devise	280,01	250,67
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	3 553,00	537,14
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	3 553,00	537,14
486000 Charges Constatées d'avance	3 553,00	537,14
<b>TOTAL DES COMPTES D'ACTIF</b>	6 823 534,04	5 876 198,26

## DETAIL DES COMPTES DE PASSIF

	31/12/2011	31/12/2010
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 985 312,78</b>	<b>2 943 020,37</b>
<b>CAPITAL</b>	<b>520 135,71</b>	<b>520 135,71</b>
101000 Capital	520 135,71	520 135,71
<b>PRIMES D'EMISSIION, DE FUSION</b>	<b>434 007,08</b>	<b>434 007,08</b>
104200 Prime de fusion	434 007,08	434 007,08
<b>RESERVE LEGALE</b>	<b>52 013,57</b>	<b>52 013,57</b>
106100 Reserve Legale	52 013,57	52 013,57
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>1 936 864,01</b>	<b>1 401 763,62</b>
110000 Report à Nouveau	1 936 864,01	1 401 763,62
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>42 292,41</b>	<b>535 100,39</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>1 180 826,85</b>	<b>1 245 114,15</b>
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>1 180 826,85</b>	<b>1 245 114,15</b>
158000 Provision p/Gros travaux	1 180 826,85	1 245 114,15
<b>EMPRUNTS &amp; DETTES ETAB. DE CREDIT</b>		<b>31 947,60</b>
<b>BANQUES</b>		<b>31 947,60</b>
512105 Caisse Dépôts et Consignation		31 947,60
<b>EMPRUNTS &amp; DETTES FINANCIERES DIV</b>	<b>37 914,52</b>	<b>39 164,70</b>
<b>DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS</b>	<b>37 914,52</b>	<b>39 164,70</b>
165001 Caution c.c. Victor Hugo	3 498,59	3 559,57
165002 Caution Chartres	31 418,70	32 217,90
165003 Caution Badges Alsace	2 637,23	2 637,23
165004 Caution Bouquiere	360,00	750,00
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>1 823 515,90</b>	<b>761 687,00</b>
<b>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>160 445,52</b>	<b>181 154,19</b>
401000 Fournisseurs Collectifs	160 445,52	181 154,19
<b>FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES</b>	<b>1 663 070,38</b>	<b>580 532,81</b>
408000 Fourn.Fres non Parvenues	1 643 677,00	561 139,43
408001 Factures Trav.non parvenues	19 393,38	19 393,38

## DETAIL DES COMPTES DE PASSIF (suite)

	31/12/2011	31/12/2010
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	111 116,03	132 816,79
<b>PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES</b>		12 198,01
421000 Rémunérations dues		12 198,01
<b>SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX</b>	58 651,49	73 749,32
431000 Urssaf	28 535,00	33 138,00
437200 Caisse retraite employés Irpauto	13 751,10	13 173,55
437300 Assedic		4 980,00
437400 Caisse retraite cadre Ipris	2 593,36	2 950,91
437500 Caisse retraite cadre Agirc	3 941,95	11 097,17
437600 Caisse prévoyance Ipsec	1 943,00	2 654,32
438200 Ch.Sociales s/Congés Payés	7 887,08	5 755,37
<b>ETAT ET COLLECTIVITES</b>	52 464,54	46 869,46
445510 Tva a décaisser	6 011,00	18 923,00
445710 Tva Collectée	1 900,36	3 406,20
448600 Charges à Payer	10 938,00	10 837,01
428200 Dettes Prov/Congés payés	17 925,18	13 703,25
428600 Autres charges à payer	15 690,00	
<b>AUTRES DETTES</b>	682 551,23	720 150,92
<b>ASSOCIES COMPTES COURANTS</b>	20 120,16	20 120,16
457000 Associes Dividendes à payer	20 120,16	20 120,16
<b>AUTRES COMPTES CREDITEURS</b>	595 232,58	630 426,15
467400 Régie Parcub	33 482,58	8 826,15
467600 Crédoeurs divers (IFC)	561 000,00	620 400,00
467700 INCITE	750,00	1 200,00
<b>CHARGES A PAYER</b>	60 882,88	64 000,00
468650 Charges à payer Mandat de gestion BPA	60 882,88	64 000,00
<b>DU SUR VALEURS MOBILIERES NON LIB</b>	6 315,61	5 604,61
419000 Clients crédoeurs	6 315,61	5 604,61
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	2 296,73	2 296,73
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	2 296,73	2 296,73
487000 Produits constatés d'avance	2 296,73	2 296,73
<b>TOTAL DES COMPTES DE PASSIF</b>	6 823 534,04	5 876 198,26

## DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

	31/12/2011	31/12/2010
<b>ACHATS</b>	7 540,25	5 768,16
<b>ACHATS MATIERES PREM &amp; APPROVIS.</b>	7 540,25	5 768,16
602100 Matières consommables	7 540,25	5 768,16
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	382 505,15	811 234,91
<b>MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES</b>	64 627,65	58 332,61
606100 Four. non st. eau énergie	52 645,48	41 830,98
606300 Achat non stock petit équip	40,05	5 027,74
606301 Achats Tickets	6 105,12	2 491,20
606400 Fournitures Administratives	5 837,00	8 982,69
<b>SOUS-TRAITANCE GENERALE</b>	5 131,52	20 616,04
611000 Sous Traitance Générale		12 285,75
611100 Sous traitance générale	5 131,52	8 330,29
<b>REDEVANCES DE CREDIT-BAIL</b>	2 414,52	1 810,89
612200 Credit bail mobilier	2 414,52	1 810,89
<b>LOCATIONS</b>		68 439,70
613200 Locations immobilières		68 439,70
<b>CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE</b>		53 474,00
614000 Charges Locative		53 474,00
<b>ENTRETIEN ET REPARATIONS</b>	178 502,89	465 291,82
615200 Entretien sur biens immobiliers	101 975,17	157 343,45
615510 Gros Entretien	52 667,70	284 570,93
615520 Maintenance	23 860,02	23 377,44
<b>PRIMES D'ASSURANCES</b>	28 658,24	28 521,30
616100 Primes d'Assurance	28 658,24	27 501,37
616700 Charges sur sinistres		1 019,93
<b>DIVERS</b>	473,64	2 530,61
618100 Documentation générale	473,64	892,61
618300 Documentation technique		1 638,00
<b>REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES</b>	21 543,42	21 077,74
622600 Honoraires	21 500,00	21 000,00
622700 Frais d'actes et contentieux	43,42	77,74
<b>PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES</b>	4 905,20	4 682,99
623100 Annonces Insertions	476,20	161,99
623400 Cadeaux à la clientèle	4 409,00	4 521,00
623800 Pourboires	20,00	
		.../...

## DETAIL DES COMPTES DE CHARGES (suite)

	31/12/2011	31/12/2010
.../...		
<b>TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL</b>	79,90	16,60
624100 Transports sur achats		16,60
624400 Transports administratifs	79,90	
<b>DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS</b>	1 583,60	2 010,05
625100 Voyages et déplacements	459,30	1 349,30
625600 Missions	59,75	35,00
625700 Réceptions	1 064,55	625,75
<b>FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS</b>	28 836,70	31 114,49
626000 Frais Postaux Télécommunications	28 836,70	31 114,49
<b>SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES</b>	45 145,87	52 737,07
627500 Commissions Carte Bancaire	42 496,17	50 683,80
627510 Charges Bancaire	2 649,70	2 053,27
<b>DIVERS</b>	602,00	579,00
628100 Concours Divers	602,00	579,00
<b>IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES</b>	91 503,00	25 880,00
<b>IMPOTS &amp; TAXES SUR REMUNERATIONS</b>	7 192,00	7 506,01
631200 Taxe d'Apprentissage	2 827,00	2 950,34
631300 Part.Employ.Formation Continue	4 365,00	4 555,67
<b>AUTRES IMPOTS ET TAXES</b>	84 311,00	18 373,99
635100 Taxe CFE	21 151,00	15 043,00
635120 Taxes foncieres	59 414,00	
637100 Contribution sociale de solidarité	3 746,00	3 330,99



## DETAIL DES COMPTES DE CHARGES (suite)

	31/12/2011	31/12/2010
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	623 919,35	625 675,82
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	423 959,66	422 179,52
641000 Rémunération du Personnel	415 682,94	433 873,82
641200 Congés Payés	6 353,64	(13 584,35)
641400 Primes Paniers	1 923,08	1 890,05
<b>CHARGES SOCIALES</b>	199 959,69	203 496,30
645100 Cotisation Urssaf	103 912,33	102 681,31
645200 Caisse Retraite Cadre	29 850,06	31 433,94
645300 Caisse Retraite Employés AM	36 367,87	23 400,42
645400 Cotisation Assedic	13 561,19	15 131,97
647100 Prestations diverses	11 190,00	11 591,00
647500 Médecine du Travail	578,24	640,26
647600 Autres charges de personnel	4 500,00	18 617,40
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	48 539,84	97 177,31
<b>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS</b>	48 539,84	6 175,01
681100 Dotation aux Amortissements	48 539,84	6 175,01
<b>PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT</b>		26 715,00
681748 Dotations aux		26 715,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>		64 287,30
681500 Dot amts pour risques		64 287,30
<b>AUTRES CHARGES</b>	1 349 154,00	435 083,90
<b>CHARGES DIV DE GESTION COURANTE</b>	1 349 154,00	435 083,90
651100 Redevances pour concessions	1 349 154,00	435 083,90
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	3,96	
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>	3,96	
661600 Charges Bancaire	3,96	

## DETAIL DES COMPTES DE CHARGES (suite)

	31/12/2011	31/12/2010
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	17 630,23	4 560,51
<b>CHARGES EXCEPT DE GESTION</b>	17 630,23	4 560,51
671200 Penalités fiscal	166,00	
671800 Autres charges exceptionnelles gest	928,71	575,10
672000 Charges exceptionnelles ex antérieur	16 535,52	3 985,41
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	23 891,00	263 748,00
	23 891,00	263 748,00
695100 Impôts sur les Bénéfices	23 891,00	263 748,00
<b>TOTAL DES COMPTES DE CHARGES</b>	2 544 686,78	2 269 128,61

## DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS

	31/12/2011	31/12/2010
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NET</b>	2 341 573,20	2 099 758,34
<b>PRODUCTION SERVICES - FRANCE</b>	2 336 535,20	2 095 181,34
706001 Parking Horaire Victor Hugo	227 804,09	215 629,31
706002 Parking Horaire V.Hugo C.B	588 080,68	471 040,54
706003 Parking Horaire Chartres	148 741,31	124 685,01
706004 Parking Horaire Chartres C.B	365 303,44	291 307,19
706101 Parking Mensuel Victor Hugo	553 659,50	527 412,32
706102 Parking Mensuel Als Lorraine	101 853,35	94 095,06
706104 Parking Mensuel Chartres	314 360,19	311 879,43
706150 Prestations Eco net	340,00	
706151 Prestation Sags	8 403,00	8 460,00
706152 Prestation Mairie Mérignac		24 000,00
706153 Prestation Ilot 4	27 989,64	26 672,48
<b>PRODUCTION SERVICES - EXPORT</b>	5 038,00	4 577,00
706200 Loyers,Publicité	4 658,00	4 577,00
706300 Refacturation petites fournitures	380,00	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	131 113,25	594 734,65
<b>REPRISES AMORT PROV TRANSF CHARGE</b>	131 113,25	594 734,65
781000 Reprise Provision Gros Travaux	64 287,30	487 790,45
791000 Transferts de Charges d'exploitation	66 825,95	106 944,20
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	40 208,62	27 438,28
<b>AUTRES INTERETS &amp; PROD ASSIMILES</b>	40 208,62	27 438,28
768000 Produits Financiers	40 208,62	27 438,28
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	74 084,12	82 297,73
<b>PRODUITS EXCEPT DE GESTION</b>	74 044,12	82 277,73
771800 Autres produits exceptionnels gest	74 044,12	70 730,91
772000 Produits Exceptionnels		11 546,82
<b>PRODUITS EXCEPT EN CAPITAL</b>	40,00	20,00
778800 Produits Exceptionnels	40,00	20,00
<b>TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS</b>	2 586 979,19	2 804 229,00

**INFORMATIONS DE GESTION  
D'ANALYSE FINANCIERE**

## COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2011</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>Variation</i>
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	2 341 573	2 099 758	11,52
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 341 573</b>	<b>2 099 758</b>	<b>11,52</b>
Production stockée, immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges	131 113	594 735	-77,95
Autres produits			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 472 686</b>	<b>2 694 493</b>	<b>-8,23</b>
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières, autres approvisionnements	7 540	5 768	30,72
Variation de stock matières premières			
Autres achats et charges externes	382 505	811 235	-52,85
Impôts, taxes et versements assimilés	91 503	25 880	253,57
Salaires, traitements, charges sociales	623 919	625 676	-0,28
Dotations aux amortissements et dépréciations	48 540	32 890	47,58
Dotations aux provisions pour risques et charges		64 287	-100,00
Autres charges	1 349 154	435 084	210,09
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 503 162</b>	<b>2 000 820</b>	<b>25,11</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(30 475)</b>	<b>693 673</b>	<b>-104,39</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations			
Autres intérêts et produits assimilés	40 209	27 438	46,54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>40 209</b>	<b>27 438</b>	<b>46,54</b>
Dotations financières aux amortis., dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	4		
Différences négatives de change			
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>4</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>40 205</b>	<b>27 438</b>	<b>46,53</b>
Produits exceptionnels	74 084	82 298	-9,98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>74 084</b>	<b>82 298</b>	<b>-9,98</b>
Charges exceptionnelles	17 630	4 561	286,58
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>17 630</b>	<b>4 561</b>	<b>286,58</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>56 454</b>	<b>77 737</b>	<b>-27,38</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	23 891	263 748	-90,94
<b>RESULTAT [Bénéfice ou Perte]</b>	<b>42 292</b>	<b>535 100</b>	<b>-92,10</b>



**DOCUMENTS FISCAUX**



1 BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12  
 Adresse de l'entreprise Place de la Ferme de Richemont 33000 BORDEAUX Durée de l'exercice précédent \* 12  
 Numéro SIRET \* 4 6 0 2 0 0 9 8 3 0 0 0 1 9 Néant  \*

				Exercice N, clos le :		N - 1	
				[31122011]		[31122010]	
				Net		Net	
				3		4	
		Brut		Amortissements, provisions			
		1		2			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	60 980	AG	60 980		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	37 215	AK	37 215		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	20 233	AO		20 233	20 233
	Constructions	AP	440 000	AQ	14 166	425 834	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	210 449	AS	210 263	187	2 745
	Autres immobilisations corporelles	AT	297 131	AU	294 884	2 248	4 058
	Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH	175 000	BI		175 000		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>1 241 008</b>	<b>BK</b>	<b>617 507</b>	<b>623 501</b>	<b>27 037</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	19 834	BY		19 834	40 065
	Autres créances (3)	BZ	671 639	CA	26 715	644 924	240 741
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	5 398 138	CE		5 398 138	5 356 796
	Disponibilités	CF	133 584	CG		133 584	211 022
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 553	CI		3 553	537
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>6 226 748</b>	<b>CK</b>	<b>26 715</b>	<b>6 200 033</b>	<b>5 849 161</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>7 467 756</b>	<b>1A</b>	<b>644 222</b>	<b>6 823 534</b>	<b>5 876 198</b>

Renvois : (1) Dont droit au bail : \_\_\_\_\_ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : \_\_\_\_\_ (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : \_\_\_\_\_ Stocks : \_\_\_\_\_ Créances : \_\_\_\_\_

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA	520 136	520 136	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	434 007	434 007	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	52 014	52 014	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	1 936 864	1 401 764	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	42 292	535 100	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 985 313	2 943 020	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	1 180 827	1 245 114	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	1 180 827	1 245 114	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		31 948	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	37 915	39 165	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 823 516	761 687	
	Dettes fiscales et sociales	DY	111 116	132 817	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	682 551	720 151	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 297	2 297	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 657 394	1 688 064	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	6 823 534	5 876 198	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 657 394	1 688 064		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

 Formulaire obligatoire (article 53 A  
 du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise:		GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportation et livraisons intra-communautaires		Total			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
		FG	2 341 573	FH		FI	2 341 573	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 341 573	FK		FL	2 341 573	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	131 113	
	Autres produits (I) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 472 686
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 540	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	382 505	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	91 503	
	Salaires et traitements*					FY	423 960	
	Charges sociales (10)					FZ	199 960	
	<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	48 540
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	26 715
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	64 287	
	Autres charges (12)					GE	1 349 154	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 503 162	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(30 475)	
<b>opérations en commun</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	40 209	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	40 209	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	4	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	40 205	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	9 730	
							2 694 493	

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX Néant  \*

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	74 044		82 278
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	40		20
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	74 084		82 298
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17 630		4 561
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	17 630		4 561
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	56 454		77 737
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 891		263 748
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 586 979		2 804 229
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 544 687		2 269 129
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	42 292		535 100
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Détail ci-joint		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		17 630			
Détail ci-joint				74 084	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 IMMOBILISATIONS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
							Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	68 190	KE		KF	30 004	
CORPORELLES	Terrains					KG	20 233	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	440 000	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	210 449	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales agencements, aménagements divers *					KV	241 983	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	55 148	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
Avances et acomptes					LK		LL		LM			
TOTAL III					LN	527 814	LO		LP	440 000		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT		1U		1V	175 000	
	TOTAL IV					LQ		LR		LS	175 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	596 004	ØH		ØJ	645 004		

CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des Immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	98 194	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	20 233	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	440 000		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	210 449	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	241 983
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	55 148
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG		NH	967 814		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	175 000	
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	175 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	1 241 008	ØM	

Désignation de l'entreprise GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX Néant \*

**CADRE A** **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	68 190	PF	30 004	PG		PH	98 194
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS	14 166	PT		PU	14 166
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	207 704	QA	2 559	QB		QC	210 263
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	237 925	QE	1 811	QF		QG	239 736
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	55 148	QM		QN		QO	55 148
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	500 777	QV	18 536	QW		QX	519 312
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	568 967	ØP	48 540	ØQ		ØR	617 507

**CADRE B** **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL			NM				NO		
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>			NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ		

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX Néant \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	J	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UF		
	UG	UH	UH		
	UJ	UK	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE\***

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX Néant \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	175 000	UV	175 000	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	19 834	19 834		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	239 822	239 822	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	289 607	289 607	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	19 267	19 267	
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	122 943	122 943		
	Charges constatées d'avance		VS	3 553	3 553		
<b>TOTAUX</b>			VT	870 026	VU	870 026	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	37 915	37 915			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 823 516	1 823 516			
Personnel et comptes rattachés		8C	33 615	33 615			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	58 651	58 651			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 911	7 911		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 938	10 938		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	20 120	20 120			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	662 431	662 431			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	2 297	2 297			
<b>TOTAUX</b>			VY	2 657 394	VZ	2 657 394	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>31122011</u>			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*										
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)										
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*										
	Amendes et pénalités (nature : .....)										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
		- imposées au taux de 0 %									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme							
				- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX		Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro		M8			
								<b>TOTAL I</b>			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
			- imposées au taux de 0 %								
			- imposées au taux de 19 %								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
			- imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
	Majoration d'amortissement*										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 soctes		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	
		Pôle de compétitivité (art. 44 unctes)		L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone franche Corse (art. 44 decies)	
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères.art.209C		OT		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI		71 673		
					déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)											
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN				71 673		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX Néant \*

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis AL. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT

<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis AL. 2 du CGI*	ZV 15 702	ZW 10 627
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
ORGANIC	3 746	3 331
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	<b>YN 19 448</b>	<b>YO 13 958</b>
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

<b>CREDIT D'IMPOTS</b>			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt pour investissement en Corse	JU
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX
		Crédit d'impôt famille	JS
		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)</b>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 401 764
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	535 100
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	ØE	
<b>TOTAL I</b>		ØF	1 936 864
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB	
	{ - Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	1 936 864
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>			
		Exercice N :	Exercice N - 1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	5 132 20 616
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8	XQ	121 914
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	21 543 21 078
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES	ST	355 830 647 627
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	382 505 811 235
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*	YW	21 151 15 043
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z	70 352 10 837
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	91 503 25 880
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	462 158 410 936
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	135 765 184 015
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2009) *	ØB	415 683
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL
		Plus-values à 19 % JM	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO
		Plus-values à 19 % JP	Imputations JF
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH	N° SIRET de la société mère JJ
- numéro de centre de gestion agréé * XP			
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : [ ] handicapés : [ ] )		YP	10 10
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	% %
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.		Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1 ZR	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

**12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise : GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨					
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩					
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪					

(A)

(B)

(Ventilation par taux)

(C)

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI





**14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①*.	

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16% ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter Col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 53A du code  
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX

Néant \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉPARTEMENT DES FISCALISME ET DES CONTRIBUTIONS

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

16

Désignation de l'entreprise : <u>GRANDS GARAGES PARKING BORDEAUX</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <u>01.10.2011</u> et clos le : <u>31.12.2011</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>
<b>I - Production de l'entreprise</b>		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	2 341 573
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	131 113
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OM</b>	<b>2 472 686</b>
<b>II - Consommation de bien et services en provenance de tiers (1)</b>		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	7 540
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	380 090
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1 349 154
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OJ</b>	<b>1 736 784</b>
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 - TOTAL 2</b>	<b>OG</b> 735 902
<p><b>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</b></p>		

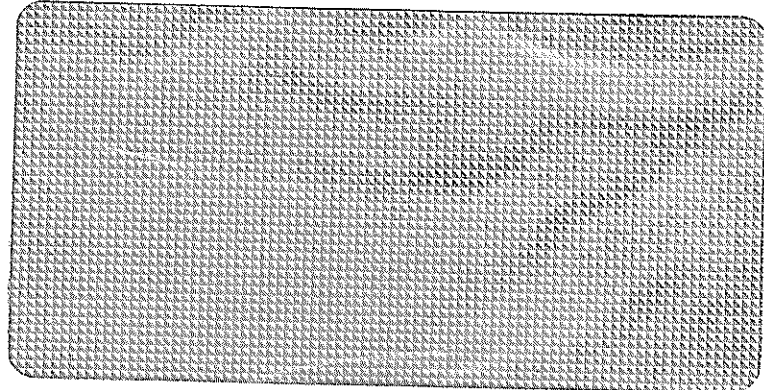
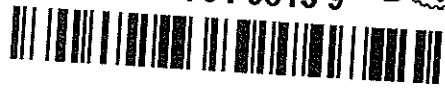
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOCIÉTÉ DES GRANDS GARAGES  
PARKINGS DE BORDEAUX  
Place de la Ferme de Richemont  
33000 BORDEAUX

RECOMMANDÉ  
AVEC AVIS DE RÉCEPTION

n° de l'envoi: 1A 067 791 9813 9





€ R.F.  
006,91  
LA POSTE  
MB 625683

BORDEAUX CDIS  
GIRONDE  
27 04 12  
847 L1 1X5225  
1585 330630

RECOMMANDE  
R1 AR





Numéro de l'envoi : **1A 067 791 9813 9**

*Ne pas détacher cette partie fixe  
du support guichet recommandé.*

Cadres réservés à La Poste	Présenté / Avisé le : _____ / _____ / _____
	Distribué le : _____ / _____ / _____
	VILLE DE BORDEAUX
Date : _____ Prix : _____ CRBT : _____	

SGR2 V15-HM HM3 G03346P21 - 01112

### RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi :  
**1A 067 791 9813 9**

SGR2 V15-HM HM3 G03346P21 - 01112